

le petit  
repère

magazine de la cité des associations  
| mai 2022 |

n°84

20 MAI 2022  
cité des associations

9H/12H > 13H30/17H



Salon  
de l'info  
associative

Fiscalité des associations  
Peut-on employer des salariés ?  
Gestion des ressources humaines  
Recrutement des bénévoles  
Que signifie « association loi 1901 » ?  
Quelles sont les responsabilités des dirigeants ?  
Le projet associatif : à quoi ça sert ?



## SOMMAIRE

- ÉDITO » 03
- CONFÉRENCE - ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SON TERRITOIRE » 04
- LES RENCONTRES AVEC NOS ADHÉRENTS » 05
- ESPER PRO » 06
- TOUS ALBATROS » 07
- MIGRANTOUR » 07
- FACE À L'INCESTE » 08-09
- UNION DES ARTISTES UKRAINIENS ET LEURS AMIS » 10
- COMPAGNIE ENTRE ! » 10
- ASSOCIATION TIMBROLOGIQUE DU MIDI » 11
- TROBIEN » 12
- ROUETONIK » 12
- UKULÉLÉ IN MARSEILLE » 12
- CANTINA » 13
- AMNESTY INTERNATIONAL » 14
- AMIS DE LA CULTURE FRANCO-PERSE » 14-15
- TERRE LUDIQUE » 16
- COMPAGNIE MANIFESTE RIEN » 17
- CONSCIENCE ET RENAISSANCE DE SOI » 18-19
- LES ARTS ET L'ENFANT » 20
- LA CRAVATE SOLIDAIRE » 20
- LES AMIS DU MARÉGRAPHE DE MARSEILLE » 21
- FICHE TECHNIQUE : LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN » 22-23
- FICHE TECHNIQUE : NE PAS CONFONDRE UTILITÉ PUBLIQUE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL » 24-25
- FICHE TECHNIQUE : L'ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL » 26-27
- AGENDA » 28



Conscience et renaissance de soi : la parentalité positive



Association Cantina



Union des artistes ukrainiens et leurs amis



Marseille est une ville solidaire et engagée qui porte des valeurs de partage qui me sont chères.

Cette description ne serait pas possible sans vous : bénévoles, salariés, et responsables associatifs qui, quotidiennement, apportez un plus aux Marseillaises et Marseillais.

Mon engagement politique est de vous permettre d'effectuer vos missions dans les meilleures conditions et de vous faire bénéficier d'un service public de qualité, à votre disposition pour la bonne réalisation de vos actions.

Nous ne voulons pas faire pour vous mais avec vous pour bâtir le Marseille de demain à votre image, celle de femmes et d'hommes qui s'investissent pour leur ville.

Cette année, la ville de Marseille a décidé de proposer à ses associations de se retrouver toutes, en plein cœur de la ville sur le Vieux-Port, pour son célèbre événement : Vivacité, le festival des associations.

Cette fête, rassemblant un grand nombre d'entre-vous, est un moment de célébration dédié à l'Engagement et au Monde associatif marseillais.

Notre volonté est de vous mettre en avant de la plus belle des manières, c'est pour cela que j'ai décidé de déplacer cette manifestation, habituellement installée au Parc Borely sur le Vieux-Port, lieu emblématique, pour vous permettre de rencontrer un nouveau public, celui du centre-ville.

Après des années très compliquées, marquées par une épidémie sans précédent, des difficultés économiques qui frappent un grand nombre de personnes, nous voulons pour cette année 2022 coconstruire avec le tissu associatif local, un soutien : culturel, sportif et social, à la hauteur des besoins des habitants de notre ville.

La majorité municipale, dont je fais partie, avec le soutien inconditionnel de Monsieur le Maire Benoît PAYAN, est à votre disposition pour faire rayonner vos initiatives.

Je vous donne tous rendez-vous le dimanche 11 septembre 2022 à partir de 10h sur le Vieux-Port, pour fêter ensemble la rentrée des Associations !

**Ahmed HEDDADI**

Adjoint au Maire

en charge du lien social, de la vie associative,  
des centres sociaux, de l'animation urbaine et du bel âge.





Le service famille-séniors a organisé le 3 mars une conférence sur la question essentielle du bénévolat et l'importance d'être un citoyen engagé sur son territoire, notamment à Marseille. Au Musée d'Histoire de Marseille, nous avons reçu plusieurs intervenants pour participer à ces échanges : la Cité des Associations - Marie Christine Guillaume, le Service Marseille Bénévoles - Pascale Marchetti, France Bénévolat - Julien Pablo, ECTI - Jean-Paul Moiroux. Ce fut un moment d'échange très riche, bienveillant et chaleureux avec beaucoup d'émotions autour de la table mais aussi dans le public. Nous en retenons une idée-clé, celle de donner de son temps, de son énergie, c'est aussi le plaisir du partage, où chacun vit des moments forts voire exceptionnels, qui donne un sens à la vie.

### Nathalie Chapon

Sociologue, Chercheure MESOPOLHIS  
Aix-Marseille-Université médiatrice lors des conférences pour la ville de Marseille

**Cette conférence a été organisée afin de capter un public de futurs ou de nouveaux retraités et pour initier une stratégie réflexive permettant à chacun de se projeter dans le rôle d'un retraité actif ou en devenir.**

Après une longue période retraçant une carrière professionnelle souvent riche, un foyer à faire vivre, des enfants à élever, des congés à programmer... l'âge de la retraite arrive et le senior se retrouve parfois démuné avec la crainte de l'ennui et/ou l'inquiétude d'être soudainement improductif.

Les futurs "ex-employés" expriment souvent un sentiment d'évincement et/ou d'exclusion au travers de tout ce temps vacant qu'ils devront se réapproprié de façon individuelle et autonome.

Cette conférence a permis de faire connaître à ce public l'existence d'une partie du tissu associatif et des différentes formes de bénévolat implantées dans le territoire de Marseille.

La conférence a eu pour vocation de :

- faire découvrir aux séniors de nouvelles pistes de réflexion quant à leur devenir face cette problématique du vide abyssal souvent faussement ressenti.

- agir sur des valeurs personnelles et profondes afin d'entretenir une activité intellectuelle pour se maintenir dans des relations sociales,

- impulser de nouvelles rencontres afin de partager son savoir faire, son savoir être,
- s'engager tout simplement pour vivre une nouvelle expérience selon sa disponibilité.

En conclusion, la conférence a eu pour objectif de permettre à chaque séniors d'imaginer une stratégie pour s'investir au service d'une cause d'une façon plus sereine puisque plus rien ne l'en empêche.

**Gerard Bayol**

### La Cité des Associations, équipement dédié à la vie associative marseillaise.

Il nous a semblé évident de participer à ce temps de réflexion et de partage sur l'engagement. C'est en effet un des grands axes de la Cité des Associations avec l'accompagnement de la vie associative.

La Cité contribue à promouvoir le bénévolat et à accompagner les associations dans la recherche de bénévoles surtout en cette période d'évolution et de mutation de l'engagement. Il est indispensable de s'ouvrir à la DIFFÉRENCE et de l'accueillir dans les associations. Nous devons être prêts à permettre au plus grand nombre de donner le meilleur d'eux-mêmes. Les jeunes doivent être formés aux valeurs de la vie associative et de sa richesse car ce sont eux les futurs responsables associatifs.

Tout au long de l'année, la Cité des Associations met en place des actions et événements pour agir en ce sens et accompagner les Marseillais et les associations dans cette aventure qu'est le fait associatif.

**Marie-christine Guillaume**

Représentant la **Cellule Marseille Bénévoles**, j'ai été ravie de participer à cette conférence à destination des séniors marseillais et de pouvoir présenter notre dispositif et en faire la promotion.

Le dispositif Marseille Bénévoles fonctionne en partie grâce aux séniors qui donnent de leur

temps en se mobilisant sur des missions de bénévolat.

Les bénévoles de Marseille Bénévoles, bénévoles de tous âges, ont participé et participeront à différents événements sur le territoire marseillais.

Les prochaines mobilisations : La Voie est Libre (piétonisation de la Corniche), le Carnaval de Marseille, le Champion's Rugby Village, le Mondial de la Marseillaise à Pétaque, etc.

**Pascale MARCHETTI**

Responsable de la Cellule Marseille Bénévoles

Représentant **France Bénévolat Marseille**, cette conférence a été un espace privilégié pour promouvoir l'engagement des retraités au service de l'intérêt général, la reconnaissance et la valorisation du Bénévolat. Elle m'a permis de partager avec les autres participants un beau moment autour de valeurs communes.

Vous pouvez nous rejoindre sur le site [francebenevolat.org](http://francebenevolat.org)

Ou à la Cité des Associations, 93 la Canebière - 13001 Marseille

04 91 80 34 18 - 06 09 37 47 83

courriel : [marvol@wanadoo.fr](mailto:marvol@wanadoo.fr)

**Julien Pablo**

Délégué pour le département des Bouches du Rhône de l'**association ECTI**, j'ai beaucoup apprécié la conférence que nous avons animée avec les autres associations de bénévoles.

Notre type de bénévolat est un peu plus tourné vers le bénévolat de compétences, tout en sachant que les aspects de bienveillance, de confidentialité et d'humanisme sont au cœur de nos actions.

Si vous pensez pouvoir contribuer, bien que déconnecté du monde du travail, nous sommes entièrement convaincus qu'en rejoignant notre association, vous aurez encore les capacités de transmettre, d'aider et de proposer des passations de connaissances des anciens vers les générations plus jeunes.

N'hésitez donc pas à nous contacter par mail ou téléphone, nous nous ferons un plaisir de vous expliquer comment nous fonctionnons.

**Jean-Paul Moiroux**

Délégué territorial ECTI Bouches du Rhône

Si vous souhaitez voir ou revoir cette conférence, le lien est le suivant : <https://youtu.be/gLYclgU7iDo>

« Un retraité heureux est un retraité engagé ! »



© Michel Cetri VDM



## Soirées de rencontre des nouveaux adhérents

Ces rencontres se tiennent à la Cité des Associations, un mercredi par mois de 17h30 à 20h dans l'espace "coworking", espace très convivial, situé au 2<sup>e</sup> étage de la Cité.

Ces soirées réunissent une douzaine d'adhérents en présence de Monsieur Ahmed HEDDADI, Adjoint au Maire en charge du lien social, de la vie associative, des centres sociaux, du bel âge et de l'animation urbaine.

Pour présenter notre équipe et valoriser l'ensemble de nos prestations, un film de présentation de la Cité est diffusé aux participants, suivi d'un tour de table qui permet à chaque adhérent de présenter son association et d'évoquer ses attentes à l' élu.

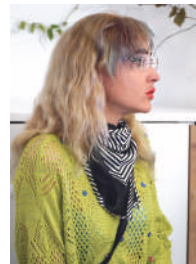
L'objectif de ces rencontres est :

- de faire émerger des pistes innovantes et positives de dialogue et de coopération entre élu et adhérents, entre équipe et adhérents, ainsi que des projets entre adhérents,
- de donner une place importante à cette notion de cocréer, de co-organiser et du faire ensemble.

## ENSEMBLE COCRÉONS !!!!

Pour inscription : [alama@marseille.fr](mailto:alama@marseille.fr)

Photos Michel Cetri VDM







ESPER Pro est une association de médiateurs de santé pairs en santé mentale (MSP) créée en 2012. Depuis 2019, elle porte une plateforme territoriale de ressources pairs. Il s'agit à la fois d'un lieu physique d'accueil et de travail ainsi qu'un pool de travailleurs pairs salariés dont les compétences sont mobilisables par les usagers, les institutions ainsi que les structures du territoire.

Notre projet de plateforme consiste à développer le travail pair, faciliter son essaimage ainsi qu'à assurer la professionnalisation de cette activité sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca). ESPER Pro, aujourd'hui financée par l'agence régionale de santé (ARS) Paca, propose une activité spécifique qui s'étend depuis quelques années au travail pair dans le secteur social.

En premier lieu, notre activité participe à l'accroissement du nombre de travailleurs pairs sur le territoire grâce à son système consistant à missionner ses salariés sur des structures partenaires. Les partenariats reposent sur des contrats de prestation de service, la plateforme permettant aux structures une dotation, sur mesure, en nouvelles compétences et en travailleurs pairs. Nous proposons également des accompagnements individuels, gratuits et accessibles à tout.e.s. Ces accompagnements s'articulent autour d'une approche psychosociale de la santé. Dans le cadre de leurs interventions, les médiateurs s'appuient à la fois sur des outils techniques, issus notamment de la réhabilitation psychosociale (par exemple, avec le centre ressource régional de réhabilitation psychosociale) et sur d'autres outils qui leur sont plus spécifiques.

Grâce à son partenariat avec l'organisme de formation «WFX», la plateforme ESPER Pro propose des formations sur l'ensemble du territoire français. Celles-ci portent sur le rétablissement en santé mentale, le jobcoaching selon la méthode Individual Placement and Support (IPS), l'intégration du travailleur pair ainsi que le modèle «Un chez soi d'abord» (UCSD). Avec d'autres partenaires, nous sommes également mobilisés sur l'animation d'autres formations, par exemple « premiers secours en santé mentale (PSSM) ».

Enfin, dans une perspective de développement, notre plateforme intervient en tant que prestataire de services, favorisant l'accès, mais aussi le

maintien en emploi des travailleurs pairs. Qu'il s'agisse d'interventions régulières de salariés d'ESPER Pro au sein de structures partenaires, ou de structures qui privilégient le recrutement en interne, un appui de la plateforme est possible.

Sur ces deux axes, nous proposons alors un soutien sur l'ensemble du processus de recrutement, depuis le sourcing, jusqu'au maintien dans l'emploi, en passant par la formation, l'intégration du salarié et la définition des missions dans la structure d'accueil.

Une fois en poste, nous proposons aux médiateurs différents services (jobcoaching, interventions, analyse de la pratique en individuel avec un psychologue du travail ainsi qu'une participation à la dynamique associative).

La spécificité du médiateur de santé consiste à partager son expérience de vie. Cette compétence est appelée «autodivulgateur». Il s'agit du partage d'éléments concernant le parcours de soin et de rétablissement du MSP, composante essentielle du métier. Ce partage n'est pas systématique mais plutôt individualisé et spontané. Il dépend principalement du besoin identifié par le MSP et du profil de la personne accompagnée. La divulgation peut être parfois succincte, parfois exhaustive et il arrive que sur un rendez-vous le MSP ne parle pas de son histoire. Une divulgation systématique pourrait en effet être stigmatisante, rapporter le MSP à sa pathologie et le mettre dans une position inconfortable, sans réel bénéfice pour la personne accompagnée.

Le MSP peut jouer un rôle essentiel dans les programmes de psychoéducation ou d'éducation thérapeutique du patient (ETP), en témoignant par exemple des vertus de l'autosoins. Son intervention est aussi intéressante dans le cadre du dialogue ouvert (Open Dialogue), dans sa posture d'accompagnement (polyphonie, tolérance à l'incertitude, dialogue) et dans un rôle de traducteur et de facilitateur entre les intervenants.

Il peut proposer et animer des groupes d'autosupport, par exemple les groupes d'entendeurs de voix ou autres perceptions sensorielles non partagées (visuelles, olfactives, gustatives ou tactiles). Il informe sur les droits et devoirs des pairs, favorisant ainsi la négociation concertée en évitant les prises de décisions unilatérales (notamment les contraintes).

Pour faire face à la carence des dispositifs de formation et de professionnalisation des médiateurs de santé, d'autres structures telles que le Centre de formation au rétablissement de Marseille (CoFoR) et la plateforme portée par ESPER Pro offrent un parcours de professionnalisation alternatif.

La plateforme propose ainsi d'impliquer les personnes intéressées par le métier dans un processus de découverte puis de formation aux missions du MSP. ESPER Pro leur propose de s'investir dans la vie associative, d'abord, puis de s'engager en tant que travailleur pair bénévole (en binôme avec un MSP professionnel salarié de la plateforme). En fonction des opportunités et des postes à pourvoir sur le territoire (au sein de l'Association ou à la demande de structures partenaires), les offres d'emploi seront présentées aux médiateurs professionnels (travailleurs pairs expérimentés ou bénévoles actifs). Ce parcours est ouvert sans condition de diplôme mais valorise en revanche les expériences professionnelles et personnelles des personnes intéressées par le métier, notamment dans l'autosupport.

Le MSP est indissociable de son savoir expérientiel, lié à la question de la divulgation, qui constitue le socle de son activité. Ainsi, la pair-aidance professionnelle permet notamment de forger une identité qui a pour fondation le rétablissement; le sentiment d'appartenance (à la communauté de ceux qui se rétablissent) permet de se libérer du rapport négatif au trouble psychique.

Le recours aux MSP renforce donc le rétablissement des personnes accompagnées en plus de stimuler celui des médiateurs eux-mêmes; cette dynamique se traduit par une baisse significative des hospitalisations. Depuis quelques années les politiques publiques s'intéressent à cette nouvelle fonction qu'ils inscrivent régulièrement dans les recommandations pour le développement des bonnes pratiques en santé mentale et dans l'émergence de nouveaux projets.

À travers une dynamique d'identification positive, le MSP devient un «exemple à suivre» en incarnant le rétablissement. Son expérience et sa connaissance des troubles lui permettant d'accéder à une compréhension sensible des émotions et des symptômes.

Le médiateur a pour missions de participer au renforcement de l'autonomie des personnes concernées, de favoriser l'accès à une citoyenneté pleinement choisie et créer les opportunités de socialisation.

Il participe à la transformation des représentations sociales de la maladie et brise les préjugés qui peuvent être involontairement véhiculés par leurs proches. Il incarne l'écoute sans jugement et joue le rôle de «courroie de transmission» entre les personnes concernées et les équipes et il est un facilitateur de l'alliance thérapeutique.

[plus d'info](#)

04 86 01 28 45 - 07 49 30 39 70

[mediation.esperpro@gmail.com](mailto:mediation.esperpro@gmail.com)

[esperpro-mediateur.fr](http://esperpro-mediateur.fr)

L'association Tous Albatros vise à promouvoir l'autodétermination des jeunes, notamment grâce à la stimulation de leur curiosité, à l'apprentissage de l'autodidaxie, au développement de l'esprit critique et de l'autonomie ainsi qu'à la révélation de leurs potentiels propres.

Accompagner les adolescents sur leur chemin d'autodétermination, cela implique de faciliter :

- l'introspection : la compréhension des éléments, de son histoire et de son environnement à l'origine de ses croyances limitantes, de ses préjugés et de ses choix ;
- la projection : l'identification de ses véritables aspirations et ses choix d'orientations scolaire et professionnelle ;
- l'action : l'acquisition d'outils de communication, d'esprit critique, de motivation intrinsèque et de confiance en soi.

À cette fin, nous employons notamment les outils de l'animation socio-éducative, du coaching en développement personnel, de l'accompagnement social ainsi que des pédagogies nouvelles. Les Ateliers d'Envol animés par Tous Albatros utilisent l'expérience, le jeu et l'interactivité pour :

- stimuler l'intérêt, la curiosité et la participation des jeunes,
- favoriser l'expression de soi et l'émergence de la parole du groupe,
- transmettre des clés de compréhension de soi, de l'autre et de son environnement.

L'équipe de Tous Albatros est ouverte à la rencontre de personnes qui s'émerveillent de cette belle jeunesse et qui souhaiteraient partager avec nous des questionnements, des idées, des pratiques et des projets. Échangeons et changeons le monde ensemble !

Nous recherchons aussi des bénévoles prêts à nous rejoindre de façon ponctuelle ou régulière sur diverses missions (animation, communication ou encore gestion). Nous accueillons avec joie des volontaires en service civique ainsi que des stagiaires de 3e ou des étudiants.

Instagram et Facebook @tousalbatros



plus d'info

[contact@tousalbatros.fr](mailto:contact@tousalbatros.fr) - [tousalbatros.fr](http://tousalbatros.fr)

## Campagne de recrutement de bénévoles **MIGRANTOUR**

### Le contexte

Les balades urbaines Migrantour ont été conçues et réalisées dans le cadre d'un projet européen dénommé « Mygrantour ». Né à Turin en 2010, celui-ci avait pour but de montrer la contribution des migrants aux sociétés d'accueil et la valeur ajoutée de la diversité culturelle. À cette fin, des parcours ont été créés dans plusieurs villes d'Europe et sont menés par des personnes dont l'histoire personnelle est liée à la migration. À Marseille, ce thème est enraciné dans la construction de la ville et l'histoire de son port. Nous nous sommes saisis de ce projet en 2014 et nous avons créé plusieurs parcours dans les quartiers cosmopolites de Belsunce et Noailles, ainsi qu'à la Joliette et au Panier. Afin de pérenniser ce travail en poursuivant la transmission des connaissances acquises, mais aussi en le faisant évoluer au gré de nos rencontres et recherches, nous avons créé une association en 2017 dénommée Migrantour Marseille. Certains membres présents à l'origine nous ont quittés depuis, et nous recherchons aujourd'hui de nouvelles forces vives afin de nous accompagner dans cette aventure.

### Notre objectif

L'objectif à présent est donc de recruter de nouveaux membres, qui pourraient nous permettre de développer nos actions. Nous ne disposons pas de moyens suffisants pour embaucher actuellement, donc nous recherchons dans un premier temps des bénévoles qui pourraient nous aider sur des missions ponctuelles, notamment dans la communication, la mise en réseau et l'événementiel.

Nous sommes adhérents à la Cité des Associations, ce qui nous permet de bénéficier de plusieurs

services. Parmi ceux-ci il y a la mise à disposition d'un espace de coworking pour y travailler ou y assurer des permanences. Nous n'avons pas assez de temps disponible parmi nos membres actuels, mais nous aimerions y planter un (futur) membre dans un proche avenir. En effet, n'ayant pas de locaux, ce serait déjà pour nous l'occasion d'avoir un peu plus de visibilité. Cela nous permettrait également de développer des projets avec d'autres associations présentes à la Cité des Associations. Des créneaux sont prévus pour cela.

### Missions :

- Assurer une permanence de 3h/semaine à la Cité des Associations afin de réaliser les tâches de gestion courante (réponse aux mails urgents et prises de contact diverses en face à face, par mail ou par téléphone) mais aussi de la communication (gestion de nos réseaux sociaux sur Facebook et Instagram ainsi que de notre site Internet sur Wordpress).
- Participer aux ateliers de projets inter-associatifs organisés à la Cité des Associations, afin de développer nos partenariats et notre réseau (une formation sera dispensée à l'étudiant au préalable afin de le sensibiliser à nos activités)
- Préparer notre première participation au festival « Vivacité », organisé par la Cité des Associations (qui se déroule généralement au parc Borély à chaque rentrée) :

☞ En termes de logistique, se renseigner auprès de la Cité des Associations pour connaître le déroulé de la manifestation et savoir quels besoins matériels supplémentaires seront nécessaires. Durant le festival, présence sur le stand auprès des membres du bureau

☞ En termes de communication, des

compétences en PAO seraient appréciées afin de réaliser de nouvelles affiches et flyers qui seront mis(es) en avant et distribué(e)s durant l'événement. Il faudrait également faire réaliser des devis auprès des imprimeurs.



### Compétences souhaitées :

- Qualité relationnelle
- Savoir s'adapter à différents publics
- Ouverture d'esprit, facilité d'adaptation et capacité d'initiative
- Travail en équipe
- Utilisation des réseaux sociaux et/ou de logiciels de PAO

### Conditions :

- Travail à la Cité des Associations et sur le terrain lors des événements auxquels nous participons.
- Rendez-vous ponctuels avec les membres de Migrantour Marseille (en présentiel ou distanciel) lors de réunions pour faire un point sur l'avancée des missions et les projets à venir

plus d'info

Steve Manny - 07 70 31 45 97  
[migrantourmarseille@gmail.com](mailto:migrantourmarseille@gmail.com)

# Bilan 2021 et perspectives 2022

## L'inceste entre enfin dans le débat public

### Le mot de la présidente

Il y a 40 ans, lorsque le juge d'instruction m'a demandé « étais-tu consentante pour avoir des rapports sexuels avec ton père ? », je n'ai pas compris la question. Comment une société qui doit protéger ses enfants pouvait imaginer que je désirais l'inceste ? Devant ma stupéfaction, le juge a reformulé cette phrase inhumaine « As-tu dit non ? ». Au fond de ma tête d'enfant, je sentais que la loi ne me protégeait pas, que tout cela était injuste. Je ne pensais pas alors, que 20 ans plus tard, je me lancerai dans le combat de ma vie consistant à faire reconnaître le crime d'inceste dans notre code pénal et surtout, supprimer la recherche du consentement de l'enfant. C'était en 2000, nous avons commencé seuls, nous, une poignée de survivants. Au début personne ne comprenait ce combat car personne ne voyait le problème. J'ai rencontré des parlementaires qui ne me croyaient pas lorsque je leur expliquais qu'un enfant, quel que soit son âge, pouvait être considéré comme consentant à l'inceste en France.

Première victoire en 2010 avec l'introduction de la contrainte morale (article 222-22-1) mais nous sommes toujours seuls. Et puis en 2017 arrive l'affaire de Pontoise (la petite Sarah). Le grand public découvre l'absence de protection des enfants dans notre droit. 2018 le gouvernement tente vainement de légiférer à la faveur de la loi Schiappa. Ce projet de loi est tellement mal ficelé qu'il a pour mérite de regrouper pour la première fois toutes les associations contre lui. Nous ne sommes plus seuls. Nous créons avec d'autres associations, le Collectif Pour L'Enfance pour obtenir deux seuils d'âge ne requérant plus la recherche du consentement de l'enfant : 18 ans pour l'inceste et 15 ans pour les actes pédo-criminels.

Il faudra attendre 2021 et le scandale de l'affaire Duhamel révélé par le livre La Famila Grande de Camille Kouchner pour que nos propositions trouvent enfin un écho médiatique obligatoirement suivi d'un engagement politique. La loi Billon votée en avril 2021 a permis une avancée majeure : on ne demandera plus à un mineur s'il était consentant à une relation sexuelle avec un ascendant. Je pourrais m'en satisfaire. Mais non, car cette protection n'a pas été instaurée pour tous les membres de la famille. Cela veut dire que le combat continue. Cependant, je sens un vent nouveau, notre cause est maintenant visible et je ne regrette pas avoir tenu bon contre vents et marées depuis 21 ans, combattant, insistant toujours et encore pour que le mot le plus tabou du monde, le mot « inceste » soit nommé dans notre société. Comme je le pense toujours : « On ne peut pas lutter contre un tabou sans commencer par le nommer ».

Un dernier mot pour nos bénévoles qui travaillent sans compter pour prévenir l'inceste, je les remercie du fond du cœur. Merci à nos adhérents, donateurs et partenaires grâce à qui nous menons nos combats en toute indépendance. Par leur présence et leur soutien, la petite fille devant le juge d'instruction n'est plus seule, elle est maintenant mieux protégée.

Isabelle Aubry

### Qui sommes-nous aujourd'hui ?

Aujourd'hui, bien qu'il concerne 10 % des Français, l'inceste n'est toujours pas pris en compte par les pouvoirs publics (sondage Face à l'inceste commandé à Ipsos en 2020). Il n'existe aucun plan national de prévention, malgré nos propositions en ce sens depuis 2004 et l'ampleur du phénomène que nous révélons année après année.

Notre vision est simple : **un enfant devrait être en sécurité auprès de ses proches** (famille, école, association sportive...). Ceux qui s'exposent au tabou de l'inceste pour protéger les mineurs doivent être aidés et défendus eux-mêmes (parents protecteurs, professionnels...).

Pour cela, une volonté politique est nécessaire, une prise de conscience collective indispensable. Selon nous, la prévention est la meilleure voie à emprunter car elle évite la souffrance aux enfants. Elle doit être généralisée à toutes les sphères de la société : famille, école, médical, associatif...

Nous sommes une association de protection de l'enfance, et non plus directement d'aide aux victimes. Cela n'empêche pas nos membres de se réunir pour témoigner, se mobiliser, participer à nos enquêtes, alimenter nos outils ressources comme notre annuaire des professionnels et notre forum.

En 2021, le sujet de l'inceste a enfin été nommé et débattu dans la société comme au Parlement. La loi Billon qui a été adoptée en avril représente de nombreuses avancées pour la protection des enfants, mais elle est loin d'être suffisante pour empêcher que l'inceste ne se reproduise dans les prochaines générations en toute impunité. Le combat continue pour notre association !

### Qu'avons-nous fait en 2021 ?

#### Une mobilisation intense pour l'élaboration de la loi contre l'inceste

Ce combat nous a occupés de longues heures en 2021. Notre acharnement a pesé dans la version finale du texte de loi, même si toutes nos propositions n'ont pas été retenues.

Nous avons également milité pendant cette période au sein du Collectif pour l'enfance, (38 associations).

#### Des grandes campagnes de prévention

Nous lançons une campagne « **Deux cauchemars dans mon histoire** » avec notre partenaire Publicis et la fondation Kering.



Trois spots vidéo, réalisés à l'initiative de la gendarmerie de l'Hérault, ont été diffusés sur nos différents réseaux sociaux ainsi que ceux de nos partenaires (50 000 vues sur Facebook, Twitter et YouTube).

Le signalement des enfants victimes de sévices sexuels est dérogatoire et non pas obligatoire pour les professionnels de santé tenus au secret. Ils sont certes tenus de faire cesser la situation de danger, en faisant hospitaliser l'enfant par exemple, mais ils n'ont pas une obligation de signalement comme dans de nombreux pays voisins (Suède, Norvège, Finlande, Danemark, Espagne, Italie et Autriche). Nous avons lancé une pétition sur notre site pour alerter sur cette situation.

### Participation active à la Commission nationale sur l'inceste

Depuis mars 2021, nous siégeons dans la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (CIVISE). 20 membres permanents. Et cette commission donne de l'espoir.

### De nombreuses interventions dans les médias...

De janvier à mars, en pleine tempête Duhamel, nos bénévoles réalisent plus de 130 interventions à la télévision, à la radio, et dans la presse écrite. Nous nous sommes ainsi positionnés comme l'acteur historique et incontournable pour comprendre ce fléau.

### Face à l'inceste se décentralise davantage

Dans les Bouches-du-Rhône, l'équipe autour de Randal Do s'est également étoffée avec Victoria pour consolider le réseau d'interlocuteurs. En 2021, en plus de Marseille, l'antenne a étendu son réseau aux municipalités de Port de Bouc, Salon-de-Provence, Istres et Miramas. Nous apportons ainsi notre expertise et nos outils à l'objectif « Santé » du plan éducatif de la mairie.

### Des nouvelles ressources bibliographiques

Isabelle Aubry publie une réédition de son livre-témoignage « *La première fois j'avais 6 ans* » avec les 30 propositions de l'association au gouvernement pour agir contre l'inceste. « *Guide du Parent Protecteur* » qui regroupe des témoignages, des conseils de professionnels, des informations et adresses utiles.

### Des participations à des procès emblématiques

Nous prenons également part directement à la reconnaissance de l'inceste par la justice en

tant que parties civiles dans des procès emblématiques. Ainsi, nous suivons de près l'affaire Le Scouarnec, ce chirurgien qui a violé des centaines d'enfants dans l'ouest de la France pendant plusieurs décennies.

### Et aussi

Sur invitation de notre partenaire Publicis Conseil nous avons participé au jury professionnel final du challenge étudiants de l'école Sup de pub pour leur « compétition annuelle » de campagne publicitaire. Leur consigne : comment feriez-vous pour parler de l'inceste auprès des jeunes et dans les médias ?

Notre exposition itinérante « Des mots et des maux », créée en 2006 pour sensibiliser à l'inceste,

### La communication

#### Le site internet

Le site a accueilli 120407 visiteurs soit en moyenne 329 visiteurs/jour. Ces visiteurs proviennent pour 87% de la France, sont des femmes 61% de 25-34 ans.

#### Les réseaux sociaux

Nous sommes sur plusieurs réseaux sociaux à la fois : Twitter, Facebook, Instagram et LinkedIn (538 abonnés).

Nous avons lancé une newsletter mensuelle sur l'actualité de l'association et de l'inceste en général.

### Qu'avons-nous prévu pour 2022 ?

Après tout ce que nous avons fait en 2021, nous ne comptons pas nous reposer en 2022. Voici quelques sujets (entre autres) sur lesquels le combat continue :

Faire reconnaître le crime d'inceste comme un crime spécifique, jugé en cour d'assises, indépendamment de la nature de l'acte sexuel (qu'il y ait eu pénétration ou inceste moral) puisqu'il s'agit d'un crime de lien qui prive l'enfant d'une famille indispensable pour se construire.

Établir une présomption de non-consentement systématique à l'inceste en dessous de 18 ans : ce sont les adultes qui doivent justifier leurs actes, pas les enfants. Cette règle doit donc s'appliquer peu importe l'écart d'âge avec l'agresseur majeur et son degré d'autorité sur l'enfant.

Obtenir l'imprescriptibilité du crime d'inceste, vu le nécessaire temps pour certaines victimes d'accepter ce qui leur est arrivé et de se sentir prêt à en parler.

Nous avons d'ores et déjà de nombreux projets qui sont arrivés ou qui arrivent en 2022 :

Février 2022 : nouvelle édition, revue et augmentée, du livre de référence pour les professionnels : L'inceste : 38 questions-réponses incontournables chez Dunod (par Isabelle Aubry et le Dr Gérard Lopez)

Mars 2022 : nouveau livre à destination des parents : « Les violences sexuelles : Prévenir. Détecter. Accompagner » dans la collection « 10 clés » chez Hatier (par Patrick Loiseleur)

Mars 2022 : les cahiers de prévention à l'usage des enfants seront accessibles en téléchargement sur notre site.

Il ne vous a pas échappé non plus que la campagne pour l'élection présidentielle est lancée : comptez sur nous pour mettre le sujet du parent protecteur au cœur de l'actualité et obliger tous les candidats à se positionner sur nos propositions et celles de la CIVISE.

Par ailleurs, grâce à une importante donation de la fondation Oak, nous allons pouvoir nous professionnaliser en commençant à embaucher des personnes à temps plein. Dans un premier temps, à l'aide des quelque 80 000 euros qui vont nous être octroyés, nous souhaitons recruter un directeur ou une directrice au cours de l'année 2022. Actuellement, nous sommes tous bénévoles, sauf notre webmestre qui travaille pour nous à temps partiel.

Enfin, en 2022, nous comptons mettre en place des modules de sensibilisation sur l'inceste. Un business plan est en cours d'élaboration par nos équipes.

### Un grand merci à tous pour votre soutien !

L'antenne13 membre de France Bénévolat et Unis Cité avec les Services Civiques recrute des bénévoles ponctuels ou des animateurs de réseaux pour mener à bien ses missions.

3 enfants par classe victimes d'inceste



© pixabay

1 Français sur 10 victimes d'inceste,  
1 Français sur 3 connaît une victime d'inceste  
3 enfants par classe victimes d'inceste

plus d'info  
contact13@facealinceste.fr



Suite aux événements tragiques en Ukraine qui ont brisé le destin de millions d'Ukrainiens, pour soutenir les artistes ukrainiens qui ont été contraints de fuir leur patrie, afin de promouvoir la culture ukrainienne en France, nous avons fondé l'**Union des artistes ukrainiens et leurs amis**.

L'union des artistes ukrainiens et leurs amis organise des expositions, des concerts et des manifestations culturelles qui à la fois mettront en avant la culture ukrainienne, et également permettront de récolter un peu d'argent pour l'aide humanitaire dans les zones dévastées par la guerre. La prochaine manifestation est proposée à la Mairie du 11-12 le 24 mai à partir de 18h avec l'exposition des artistes ukrainiens et un concert de haut niveau.

Pour sauver la culture ukrainienne nous organisons des ateliers artistiques pour la perpétuer auprès des jeunes, et éviter ainsi qu'elle ne disparaisse si

la situation actuelle devait perdurer pendant des années. Nous mettons en place des ateliers pour les enfants et les adultes, avec la participation des professeurs ukrainiens de chant, de danse, de peinture et des traditions ukrainiennes.

Nous organisons également des événements culturels, tels que des expositions, des concerts, des spectacles, réunissant les artistes de haut niveau, aussi bien ukrainiens, que leurs amis de toutes nationalités.

**Les fondateurs :**

Marguerite Maliuga est artiste peintre. Elle se consacre à la peinture de toiles représentant la nature et des animaux fantastiques. De plus, elle perpétue la peinture traditionnelle décorative "le fameux baroque ukrainien". L'artiste propose des master classes de peinture, de dessin et de broderie ukrainienne.

Olga Bondarenko, née en 1993, pianiste concertiste et professeure de piano, organise des concerts caritatifs et des programmes hauts en couleurs afin de réunir les artistes pleins de lumière et d'espoir.

**Les personnes suivantes participent activement à la vie de l'Association :**

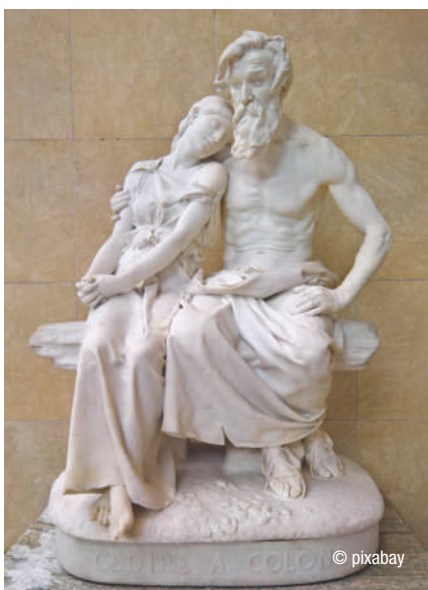
Maryna Rashchenia, née en 1978, pianiste et professeure de piano au Collège de musique à Kyiv (2007 - 2022) et l'Académie de musique à Kyiv (2003-2006), arrivée en France en mars 2022, anime les ateliers de danse et de chant.

Yana Rozdobudko, sculptrice, graphiste, professeure de peinture, de dessin et de sculpture à Kyiv. Propose les Master classes.



plus d'info  
unionaau@gmail.com

Compagnie **ENTRE !**



Née en 2017, l'association Entre ! a pour objet la création contemporaine en théâtre et dans d'autres disciplines (cinéma, vidéo, écriture...) et également de servir d'interface artistique pour les milieux soignants psychiatriques et

pédopsychiatriques (lutte contre la stigmatisation des personnes ayant une maladie mentale, promotion de l'accès à la culture pour tous...).

**Entre ! a donc une double vocation :**

- Production, création et diffusion dans les champs du théâtre et de l'art contemporain (vidéo/ performances...)
- Interface avec le milieu psychiatrique et médicosocial (ateliers de médiation artistique, programmation de spectacles en milieu spécialisé, résidences d'artistes en milieu spécialisé...)

**La compagnie propose deux pièces « jeune public » adaptées aux plus jeunes comme aux grands adolescents**

**"Petite Sirène"**

Comment s'appuyer sur le théâtre pour redonner vie au conte dans le présent, comment se saisir d'un héritage classique pour oser une interprétation tournée vers la vie ?

**"Le Petit Poucet et L'Ogre"**

Sélectionné, pour la troisième année consécutive, pour le catalogue des actions

éducatives du département 13 pour les collègues

Comment circuler dans ce conte qui oscille entre la peur et la joie d'avoir peur ?

**La compagnie propose 2 autres spectacles dont 1 en création**

**"Bienvenue"**

Un spectacle-expérience Trois heures Un petit peu mieux accueillir, est-ce possible ? Des chaises, du texte, du mouvement - Trois acteurs qui vont au bout de leurs corps.

Ce spectacle est décliné en trois solos performatifs pouvant être joué à domicile.

**"Tu restes Flou et Je reste Inquiet"** d'après Sophocle

Au-delà des aspects politiques, d'enquête policière, de questionnements sur les origines, Œdipe est aussi une histoire d'amour.

Espérons que cet amour, qui nous accompagnera tout au long de la pièce, nous aide à supporter toute la dimension tragique de cette histoire et celle de nos vies actuelles.

plus d'info  
compagnieentre.com



## VERTIGES EN PROVENCE

L'Association "Vertiges en Provence", depuis 24 ans, organise de nombreuses manifestations qui réunissent les acteurs de diversité et de culture dans des actions caritatives.

L'objectif est de rassembler afin de créer un socle de solidarité et d'engagement humanitaire, avec des créateurs et artistes qui se mobilisent pour le rayonnement de notre Ville.

L'Association Vertiges en Provence, présidée par Jacqueline LAURENZATI qui a créé :

- Le concept du Festival du Palais Longchamp en 1997, avec la plantation de l'arbre de la Paix. Grand événement rassemblant des associations caritatives, artistes, écrivains, peintres, photographes, danse-musique, concours « Les Marseillais venus d'ailleurs ».
- Concours de dessin à thèmes pour les enfants. Expositions-conférences sur l'illettrisme et l'analphabétisme.
- Événement festif lors de l'arrivée de l'Hermione avec la Maison de la Francophonie, pour promouvoir la langue française.
- Diffusion des dictées écrites par Jacqueline Laurenzati avec la Maison de la Francophonie et Vertiges en Provence.
- Organisation de « **Arts'Mistice** » en novembre, avec animations Salle Bargemon.
- Partenaire dans des actions caritatives, actions de solidarité.
- **Exposition sur « La Paix »** Cité des Associations avec les associations Heartlink et Richebois, participe chaque année à Vivacité.
- **Fête Show** avec Ronde des pays avec les enfants et drapeaux, et Poètes, Ronde des Pays par les enfants, musique, danse, défilé.
- « **Expressions d'Elles** » Organisation Journée du Droit des Femmes - Exposition et défilé avec textes dits concernant cette journée.
- « **Cultur'arts et Mode** » exposition défilé international « Marseillaises venues d'ailleurs ».
- « **Marit'Images** » dans le cadre de Septembre en Mer, animations.
- « **Dessine-Moi le Tramway** » Concours dessin d'enfants et prix.
- « **Noël en Provence** » - Rencontres littéraires, conférences à thèmes.
- **Téléthon** - Organisation animation.
- 30 avril 2022 : « **Fête de la Francophonie** » avec la Maison de la Francophonie - Anniversaire : les 12 ans de la Maison de la Francophonie à la Salle Bargemon, Vieux Port, nombreuses animations, expositions, musique.



plus d'info

06 62 70 21 62 - vertigesenprovence05@gmail.com

## ASSOCIATION TIMBROLOGIQUE DU MIDI



### Et si on parlait de l'Association Timbrologique du Midi.

**106 ans.** Non, ce n'est pas l'âge de son président mais celui de l'association, fondée en 1916.

La demande d'affiliation à la fédération des sociétés philatéliques françaises a été faite le 22 octobre 1922 sous la présidence de Monsieur LAFFOND, qui fut l'un des fondateurs de la fédération. Cette demande fut acceptée et nous avons rejoint la fédération avec le numéro 26, ce qui fait de notre association l'une des plus anciennes de France.

L'association a compté jusqu'à 500 membres après la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui y sont admis les membres de 7 à 77 ans et plus si affinités.

### Quel est son but ?

Promouvoir le développement de la philatélie et les connaissances individuelles et collectives de ses membres par la collection de timbres ou de lettres.

Notre association propose divers services à ses membres au cours de ses réunions hebdomadaires du samedi après-midi :

- Accès à la presse philatélique
- Accès à tous les catalogues de cotation de timbres
- Accès à une bibliothèque philatélique de plus de 500 ouvrages
- Échanges de timbres et autres objets philatéliques en interne
- Accès à un système de circulation de carnets

- Conseils pour la création de collections
- Abonnement aux nouveautés
- Échange d'informations et d'avis

En 2016, l'ATM, toujours présente, a à nouveau organisé la fête du Timbre à Marseille et en a profité pour fêter son centenaire en réalisant 2 Montimbramoï avec son logo.

En plus de ses réunions, l'ATM organise régulièrement la fête du timbre une année sur deux au gymnase Chave avec :

- Une exposition philatélique
- La vente de documents premier jour
- Un stand de présentation et d'animation jeunesse
- Un stand d'un marchand

Et bien entendu la présence d'un stand de la Poste.

Nous avons aussi participé à la grande manifestation organisée pour Marseille capitale de la culture 2013 avec l'édition d'une carte souvenir.

Nous récupérons par ailleurs des timbres destinés aux enfants malades de la Timone via l'association Graine 2 Tournesols.



plus d'info

04 91 77 26 47 / 06 64 08 42 29

a\_t\_m@orange.fr





Invitation à réfléchir ensemble...

L'association TROBIEN, créée en mai 2021, développe actuellement ses activités dans le domaine de la réflexion philosophique, dont la mise en ligne d'un blog participatif et une réunion mensuelle en visio-conférence, accessibles à tous.

Ce blog est une plateforme d'échanges, utilisée pour la publication périodique et régulière d'articles rendant compte des réflexions philosophiques d'un groupe de membres actifs, autour de la notion « habiter ». Les visiteurs du blog sont invités à y publier leurs commentaires, questions et réflexions.

Les membres de ce groupe de réflexion philosophique se réunissent une fois par mois en visio-conférence, pour présenter leur chemin de pensée et échanger avec tous ceux qui veulent prendre un peu de temps pour réfléchir ensemble et nourrir la réflexion sur notre présence au monde qui nous entoure.

Blog participatif : [trobienphilo.org](http://trobienphilo.org)  
Réunion mensuelle sur Zoom : sur la page d'accueil du blog, cliquer sur RDV

plus d'info  
[trobienphilo.org](http://trobienphilo.org)

## ROUETONIK



L'Association ROUETONIK a pour objet de proposer la pratique de l'éducation physique et de la gymnastique volontaire afin de favoriser, dans tous les milieux sociaux, l'épanouissement de chacun par la pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie, et chaque fois qu'il se peut, en milieu naturel, la recherche de son autonomie et le développement de ses moyens de communication. Nous avons opté pour un enseignement auprès des séniors. L'Association est affiliée à la Fédération FFEPEV et tous ses membres sont licenciés. Les activités essentielles sont : gymnastique volontaire le mardi et le jeudi cours de stretching le lundi et le mardi.

Quatre cours par semaine pendant le temps scolaire pour une cotisation forfaitaire annuelle.

Les résultats attendus dans notre démarche associative pour les séniors sont :

- physique : souvent, chez les séniors, la vie sédentaire accroît les maux de tout ordre. Le stretching et la gymnastique volontaire permettent d'améliorer la posture pour que le corps trouve son équilibre.

- physiologique : en ayant une meilleure image de soi et en pratiquant un sport en groupe, ce qui atténue l'isolement de certains.

C'est une arme de prévention qui permet à tout individu de mener une vie sociale épanouissante en favorisant le métabolisme, la lutte contre l'ostéoporose, les maladies cardiovasculaires.

Nous espérons, par ce mémo, vous faire découvrir notre club et association.

Les cours commencent la 2<sup>e</sup> quinzaine de septembre jusqu'à la dernière semaine de juin.  
Lieu : Tempo du Rouet 7 Rue de Bénédetti 13008 Marseille

plus d'info  
06 09 58 29 93 - [rouetonik@gmail.com](mailto:rouetonik@gmail.com)

Depuis notre création officielle en nov. 2018, dont le but est de promouvoir le ukuléle sous toutes ses formes, nos activités se sont multipliées avec une équipe aux compétences variées et hyper motivée !

- Journée internationale du ukuléle
- La Marseillaise des femmes
- Déambulation fête de la musique bd Chave
- Animation congrès AFIS au Conseil Régional
- La voie est belle
- Intervention Ephad
- la rentrée uku du Belvédère à Paris
- festival aux Issambres interclub à Nice
- Bar le passage
- Théâtre le non-lieu

### La Fiestalélé 3<sup>e</sup> festival de Ukuléle marseillais

du 23 au 29 mai 2022 - 52 rue de République où vont se croiser des centaines de personnes, amateurs et curieux venus s'imprégner d'une ambiance joyeuse en reprenant en chœur des chansons. Une rencontre hyper festive avec des groupes venus de Nice, Besançon, Montpellier, Montélimar et Paris partageront la scène avec les groupes locaux du club marseillais. Une sortie en navette RTM au Frioul dans laquelle 90 joueurs vont faire résonner encore plus fort les 4 cordes de cet instrument au pouvoir magique. Beaucoup d'artistes également présents pour l'exposition et de nombreux commerçants ont répondu positivement à notre tombola avec de magnifiques instruments. Un pique-nique géant à la plage, des stands de luthiers et des master-class feront à coup sûr de nouveaux adeptes du ukuléle.

#### Projets à venir :

- Rencontres Scènes ouvertes au bar "l'Intermédiaire" (dates à suivre sur Facebook)
- Maintien des rencontres à la Cité des Associations (dates à confirmer)
- Préparation du prochain Festival en 2022 et nouveau lieu 2023, ainsi que d'autres manifestations à venir.

Retrouver toutes les infos utiles pour nous rejoindre sur : **le site : "ukuleleinmarseille.fr"** : mis à jour et animé avec photos et vidéos des événements et Facebook "UKULELE in Marseille" pour en faire partie.



plus d'info  
sms 06 62 23 99 62 - [contact@ukuleleinmarseille.fr](mailto:contact@ukuleleinmarseille.fr)



© pixabay

L'association Cantina a vu le jour d'une volonté commune de lutter contre le gaspillage alimentaire en proposant des alternatives de consommation pour contribuer à l'effort de réduction de la pollution générée par la surproduction. Fondée sur la solidarité, l'association a pour but de favoriser le lien social en utilisant la cuisine comme point de rencontre et d'échange égal pour tous. Elles ont ensemble développé ce projet à portée sociale et écologique à travers différentes activités. L'idée était de trouver un fonctionnement économique qui nous permette d'être autonome tout en finançant des actions plus solidaires et en revalorisant un maximum d'inendus.

Co-fondée par Renata et Ilia en 2018 puis rapidement rejoint par Zoé, Marine et Valentine, c'est autour d'objectifs communs que les cinq membres se réunissent.

**Objectifs sociaux :** créer du lien social entre les Marseillais et de la solidarité pour lutter contre la faim dans Marseille. La cuisine est un bon vecteur de sociabilisation et de rencontre entre des personnes qui luttent contre le gaspillage alimentaire pour des raisons écologiques et d'autres pour des raisons sociales.

**Objectifs environnementaux :** réduire l'impact environnemental de la Cantina. À travers les échanges de bonnes pratiques, réduire l'impact environnemental de nos adhérents au niveau culinaire.

**Objectifs éducatifs :** faire prendre conscience à la population marseillaise de l'importance du gaspillage alimentaire et de son impact. Développer des savoirs et des connaissances pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire.

**Objectifs économiques :** sauver un maximum de quantité de légumes et créer un autre niveau d'économie plus accessible à tous. Il s'agit ici de questionner l'accessibilité à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement en lien avec les réalités économiques des Marseillais.

Lors du premier confinement, Cantina s'est associée au restaurant social NOGA et à l'association Yes We Camp afin de participer à l'effort collectif en transformant la Cantine de Coco Velten en centre de production alimentaire. Du 5 avril au 6 juin 2020, 200 paniers-repas par jour, 6 jours sur 7, ont été produits chez Coco Velten. Les paniers repas ont ensuite été redistribués lors de maraudes auprès des personnes sans abris par des équipes partenaires : le Samu Social, Sara-Logisol et des collectifs citoyens du quartier. À la suite de cette expérience, Cantina a souhaité faire perdurer ces actions mais de façon plus efficace et organisée. Ainsi, chacun des membres ayant participé à cette dynamique (Coco Velten, La Marmite Joyeuse, Les Coursiers Solidaires, Ramina, Les Couzins, maraudes,...) a proposé de mettre à contribution son savoir-faire et ses compétences pour favoriser une aide alimentaire de qualité.

Ensemble, nous sommes lauréats d'un appel à projet de la Dihal, projet dans lequel Cantina s'engage à mettre en place un espace de stockage d'inendus de fruits et de légumes au sein de la structure qui l'héberge. Les denrées seront fournies par des producteurs/grossistes et autres partenaires identifiés lors d'une étude réalisée en amont. Les fruits et légumes seront triés, lavés et

stockés dans l'espace dédié puis seront mis à disposition des partenaires du projet et d'autres projets solidaires du centre ville de Marseille.

Cantina a toujours eu pour ambition de poser ses valises dans un endroit fixe.

Afin de pouvoir développer des pratiques anti-gaspi, mais aussi de participer activement au nouveau réseau d'aide alimentaire développé lors du confinement, Cantina sera très prochainement hébergée par LE PLAN DE A à Z, un nouveau tiers-lieu culinaire, solidaire et anti-gaspi qui verra le jour très prochainement au 117, la Canebière.

C'est ici que Cantina installera son espace de stockage d'inendus de fruits et légumes.

LE PLAN de A à Z, qui ouvrira courant 2022 au 117, la Canebière, est un tiers-lieu culinaire, solidaire et anti-gaspillage qui tend vers le zéro déchet au travers de quatre espaces distincts mais organiques :

Cantine café buvette cuisine gourmande et responsable à base d'inendus et service de produits locaux et artisanaux

Cuisine mutualisable pour des projets sociaux et de location à des professionnels

Espace de stockage d'inendus de récupération de denrées alimentaires à destination des acteurs de l'aide alimentaire du centre ville.

Espace atelier recevant une programmation variée d'activités socio-culturelles autour du lien social et du zéro-déchet.

En favorisant le lien social, LE PLAN DE A à Z espère s'insérer dans la vie de quartier en répondant à ses besoins spécifiques. LE PLAN DE A à Z est un lieu de vie qui souhaite partager les valeurs de ses fondatrices portées sur l'écologie et le collectif. Un espace de vie dans lequel les Marseillais.e.s et les touristes peuvent se retrouver et se rencontrer pour manger, grignoter, siroter, apprendre dans une ambiance conviviale. Mais c'est aussi un lieu où les autres associations peuvent proposer une programmation qui s'adresse aux habitant.e.s afin de créer une dynamique vertueuse.

Cantina : [facebook.com/cantinamarseille](https://facebook.com/cantinamarseille)

LE PLAN de A à Z [facebook.com/leplanduplan](https://facebook.com/leplanduplan)

[instagram.com/cantinamarseille/](https://instagram.com/cantinamarseille/)

[instagram.com/leplanduplan](https://instagram.com/leplanduplan)

plus d'info

[cantinamarseille@gmail.com](mailto:cantinamarseille@gmail.com)

[adresseduplan@gmail.com](mailto:adresseduplan@gmail.com)

[cantinamarseille.com](https://cantinamarseille.com)





**CERCLE D'ACTION DE MARSEILLE**

Amnesty International est un mouvement mondial de plus de 10 millions de personnes qui se mobilisent pour la défense et la promotion des droits humains dans le monde tels qu'inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et des textes subséquents.

Amnesty International est indépendant de tout gouvernement, de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Nous ne sollicitons aucune subvention des États, des partis politiques ou des entreprises. Nous finançons nos actions grâce au soutien de nos membres et de nos donateurs. Notre indépendance financière nous permet d'agir en toute liberté partout dans le monde pour prévenir et faire cesser les atteintes graves à l'ensemble des droits humains.

A Marseille, un cercle d'action composé de membres et de sympathisants d'Amnesty International en étroite relation avec l'Antenne Jeunes de la ville agissent localement sur :

- prise en charge, défense et suivi de dossier de prisonniers d'opinions dans le monde
- éducation aux Droits Humains dans les établissements scolaires du primaire au supérieur
- suivi des grandes campagnes internationales et nationales telles que : Silence on arme ! ou droit de manifester

- actions de plaidoyer auprès des élus locaux : envoi de courriers et rencontres

- programmation de films soutenus par Amnesty International dans le cadre du festival au cinéma pour les droits humains (mars):

<https://au-cinema-pour-les-droits-humains.fr/>

- partenariat avec la Marseillaise des femmes (mai - juin) pour la promotion des droits des femmes dans le monde

- participation à la Gay-pride et actions de soutien aux LGBTQI+ (juin - juillet)

- participation à la campagne mondiale "10 Jours pour signer" en faveur de prisonniers d'opinions (décembre)

Vous partagez nos valeurs, vous souhaitez agir participer à la promotion et la défense des droits humains de façon active à Marseille, ou avoir des informations ? Vous souhaitez rejoindre le cercle d'action ou l'antenne Jeunes ?

Vous êtes enseignant et souhaitez solliciter l'intervention d'un membre d'Amnesty pour une intervention en éducation aux droits humains (EDH) ?

Prenez contact avec :  
 Gilles Martorell, responsable du cercle d'action , [marseille@amnestyfrance.fr](mailto:marseille@amnestyfrance.fr)  
 Nicolas Dorfsman contact EDH : [nicolas-amnesty@laposte.net](mailto:nicolas-amnesty@laposte.net)  
 Antenne Jeunes : [amnesty.jeunes.marseille@gmail.com](mailto:amnesty.jeunes.marseille@gmail.com)

plus d'info  
[facebook.com/amnestyinternationalmarseille](https://facebook.com/amnestyinternationalmarseille)

Le persan : une langue parlée par 130 millions de personnes

Langue officielle de l'Iran (79 millions de locuteurs), elle est aussi parlée en Afghanistan (16 millions) et au Tadjikistan (7 millions), ainsi qu'au Bahreïn, en Azerbaïdjan, en Irak (minorité iranophone), en Russie et en Ouzbékistan (minorité tadjike).

De nos jours, les langues persanes s'écrivent surtout au moyen de l'alphabet arabo-persan, variante de l'alphabet arabe, bien qu'elles n'aient aucune parenté avec la langue arabe, dont elles diffèrent tant sur le plan de la grammaire que de la phonologie. Au Tadjikistan, en Russie, en Azerbaïdjan et en Ouzbékistan, où elle a été cyrillisée, la langue tadjike s'écrit en caractères cyrilliques.

Un peu d'histoire...  
 La conquête musulmane de la Perse marque le début de l'histoire moderne de la langue et la littérature persanes. Toutefois, il a fallu plus de 200 ans pour que le moyen persan devienne le persan moderne. Par conséquent, le point de départ du persan moderne se situe aux environs de 850.

Le persan moderne a donc 1200 ans d'histoire !

Il a développé un grand nombre de mots, expressions idiomatiques et proverbes. Il a vu des poètes célèbres tels que Rumi, Ferdowsi, Khayyâm, Hâfez et Saâdi. Le persan moderne n'est pas très différent du moyen persan en grammaire. La principale différence est dans le vocabulaire. Après l'invasion arabe de la Perse, de nombreux mots arabes sont entrés en persan.



© pixabay





Installée depuis un an dans les Bouches-du-Rhône, après avoir œuvré pendant 20 ans dans la région Lilloise, l'association des Amis de la Culture Franco-Perse (ACPF) participe au développement des relations franco-iraniennes et des liens culturels entre les deux pays.

C'est dans ce contexte et suite à plusieurs sollicitations que nous avons mûri le projet d'instaurer des cours d'apprentissage de la langue persane à Marseille : apprentissage de l'alphabet, grammaire, ateliers d'échanges oraux, etc. Tous les niveaux sont les bienvenus : curieux, débutants et initiés...

### Les objectifs de notre association sont les suivants :

- Affirmer l'attachement de la nouvelle génération aux valeurs culturelles iraniennes,
- Créer un lieu de rencontre Franco-Iranien, initier aux grandes fêtes Persanes, inviter à déguster la gastronomie iranienne,
- Organiser des soirées musicales et danses folkloriques persanes,
- Organiser des expositions d'art pictural, photographiques et de bas-reliefs persans,
- Créer de nouveaux partenariats avec les associations locales,
- Promouvoir l'art de vivre persan auprès des Marseillais,
- Apprentissage de la langue Iranienne : à l'écrit et à l'oral, mission ponctuelle de traduction de texte.

### En savoir plus sur la culture iranienne

#### Pâtisserie et cuisine iranienne :

La cuisine en Iran est une véritable institution. Les pâtisseries sont souvent réalisées à base d'amande, d'eau de rose et de pistache. La plupart des plats sont des ragouts de viande (agneau, poulet...) accompagnés d'un riz safrané, cuit à la vapeur pour qu'il conserve sa finesse.

### Les principales fêtes iraniennes :

**Nowrouz – Fête du nouvel an iranien :** au début du printemps, le 21 mars, les iraniens célèbrent le Nouvel An persan dans le cadre d'un festival qui dure 13 jours, appelé Nowrouz, qui signifie « un nouveau jour ».

Depuis 2010, il est inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Hâdji Firouz est l'un des emblèmes de la fête : c'est un personnage jovial qui chante et joue du tambourin dans les rues, qui annonce l'arrivée de la nouvelle année. L'une des traditions de Nowrouz est la mise en place des « Haft Sin », sept objets qui commencent par la lettre « S » de l'alphabet persan, déposés sur la table, correspondant aux sept immortels les protégeant.

**Fête de Yalda :** la nuit de Yalda, le 21 décembre, est la nuit la plus longue de l'année, également appelée solstice d'hiver, et elle est célébrée par tous les Iraniens comme la victoire de la lumière sur les ténèbres ou du bien sur le mal.

**Chahar Shanbeh Suri – Festival du feu perse :** le dernier mercredi de l'année du calendrier solaire est célébré par les Iraniens sous le nom de Chahar Shanbeh Suri. Cette fête, fêtée depuis le zoroastrisme est parfois appelée le mercredi rouge. Les Iraniens se rassemblent dehors pour faire un feu et tentent de sauter par-dessus en lisant la chanson « Ta couleur rouge pour moi et ma couleur jaune pour toi ». Cela signifie que les Iraniens essaient d'enlever leur pâleur jaune et leurs énergies négatives et de recevoir l'énergie tiède du feu.

**Sizdah Bedar – Journée de la nature iranienne :** le dernier jour de Norouz, c'est-à-dire le 13<sup>e</sup> jour, est considéré comme le jour de la nature dans la culture perse. Ce dernier jour s'appelle Sizdah Bedar (Sizdah signifie 13 en persan). Toutes les familles sortent de la

maison et passent toute la journée dans la nature ou dans les parcs. Ils jouent à des jeux, font des grillades et prennent bien sûr leur thé, dont les iraniens sont friands !

### Musique iranienne :

Depuis l'Antiquité, la musique occupe une place très importante dans la culture perse. Des instruments peu connus en Europe sont utilisés



tels que le kamancheh, santour, daf, tar, etc. Voici un instrument de musique très utilisé dans la musique iranienne : le « Târ », un certain type de luth.

### Voici un plat typique iranien :

le ghormeh sabzi (agneau aux herbes)

Ciseler la coriandre, la ciboulette, le persil, le fenugrec finement

Couper un oignon en dés et percer les limes séchées

Frirer les herbes dans un peu d'huile pendant 15 minutes en remuant régulièrement, retirer les herbes et faire frirer l'oignon dans l'huile pendant 10 minutes

Ajouter la viande, le curcuma, le sel et le poivre et faire revenir pendant 10 minutes Ajouter les herbes, les haricots rouges et les limes séchées

Recouvrir d'eau et laisser mijoter à couvert pendant 2 heures

Mijoter 15 minutes de plus à découvert si nécessaire

Servir avec du riz

Et justement, en ce moment nous cherchons activement un lieu convenable (centre social, école...) pour proposer des ateliers de cuisine iranienne !



plus d'info

06 50 13 94 97 - assofrancoperse@gmail.com



Terre ludique est une ludothèque de jeux et jouets du monde entier d'hier et de demain. Dans le centre ville de Marseille, elle accueille tous les jours à la M2J2 (Maison Marseillaise des Jeux et Jouets) les publics de toute génération et de tout genre. Itinérante depuis ses premières heures, elle navigue dans les quartiers de Marseille avec ses jeux et jouets en véhiculant l'émerveillement, le plaisir de jouer et la découverte de nouveaux jeux.

La M2J2, située au 71 rue des Bons Enfants (6<sup>è</sup> arr.), vous ouvre ses portes pour jouer, emprunter des jeux de société, traditionnels, de construction et des jouets ! Elle est enrichie de son escape game à la recherche de Pinocchio, sa fabrique-hôpital de jeux en bois et son laboratoire de création de jeux.

Venir jouer à la M2J2, c'est soutenir une action ouverte à tou-tes et pour tou-tes. C'est vouloir créer de nouveaux liens avec les autres et les siens ainsi que pouvoir construire des projets collectifs. C'est être accueilli par des bénévoles passionné-es et des professionnel-les ludothécaires heureux-ses de faire vivre le lieu le plus convivialement possible. Ce sont des matinées de rencontres entre parents et enfants où se redessinent l'éducation de chacun-e à travers la diversité culturelle de celles et ceux qui y partagent douceur et détente. Ce sont aussi des après-midis où l'on

croise un groupe de jeunes ou d'enfants qui peut provenir de tout quartier de la ville de Marseille et d'ailleurs. Ce sont des fins d'après-midi où les ami-es ou voisin-es profitent d'une session d'escape game ou de réalité virtuelle pour se retrouver différemment. Ce sont des dimanches où les minorités invitent tout le monde à partager plus solidairement des parties de jeux de société. Ce sont des soirées de bénévoles aux thématiques des plus simples aux plus excentriques où se croisent les familles, les personnes isolées, les primo-arrivants...

La M2J2 se veut être une Maison où le jeu et le jouet amènent à rire, se parler, s'engager autrement dans sa vie de tous les jours ! C'est une Maison où la différence est une richesse et la mixité sociale et culturelle y est fondamentale. Une Maison où les langues se croisent pour jouer et donc communiquer ensemble et autrement. Une Maison où jouer c'est se découvrir de nouvelles capacités, s'autoriser à agir dans un autre monde, créer de nouvelles pistes d'aventures sociales ou inventer de nouveaux jeux pour de nouveaux enjeux et se faire de nouveaux ami-es !

La Ludo-mobile, appelée aussi le WorldGamesTruck, navigue, équipée de ses petits ou grands jeux et jouets, à travers tout Marseille. Ponctuellement, elle s'enrichit de sa Fabrique Mobile lors de stages de création et

fabrication de jeux. Elle soutient les partenaires et les publics dans leur démarche de loisir éducatif et social à l'échelle locale ou internationale.

L'itinérance est l'action fondatrice de notre association. Sans elle, nous n'aurions pas autant appris des autres, de la diversité des habitants, des itinérants et des migrants de notre ville. Sans elle, nous n'aurions pas vu les panoramas les plus beaux de Marseille ni les personnes les plus riches de gentillesse et de bienveillance dont regorge notre planète Mars ! Être itinérant ou mobile ne se fait que si l'accueil est voulu ou accordé par les habitants. Nous l'avons construite avec eux et voulue ouverte à tou-tes. C'est avec le monde associatif, de l'éducation, de la culture que nous avons appris à l'améliorer. Le jeu est un outil formidable si on sait le maîtriser, le faire vivre et le faire aimer. Tous les jeux ne se ressemblent pas, certains s'appellent jeux d'autres jouets d'ailleurs. Certains viennent d'ici et d'autre d'ailleurs ! C'est à l'image de notre ville que se composent nos animations de jeux et jouets, dans la diversité ! Nous cherchons toujours à nous adapter aux challenges demandés comme un lieu abandonné que nous transformons avec les habitants en lieu habité avec des jeux et surtout entre voisins ! Enfin, si chacun-e rentre chez elle et lui en ayant pris le temps de découvrir, de partager et de trouver du plaisir alors nous avons réussi. Force est de constater que ça fait 12 ans que ça opère et toujours en s'adaptant différemment pour le plaisir de jouer.

Terre Ludique est une ressource dans le vaste monde du jeu et du jouet où elle porte une pépinière de projets ludiques. Son action sociale, éducative et culturelle est au service du mieux-être de chacun-e dans ses liens avec son milieu familial et social. Elle invite à de nouveaux apprentissages, de nouvelles rencontres et de nouveaux moyens d'agir librement. Elle soutient les processus créatifs comme inventer, fabriquer, réparer et se former pour un avenir solidaire, égalitaire, durable et heureux.

Vous trouvez le programme des activités de notre ludothèque itinérante sur notre site internet.

facebook.com/terreludique13/  
Instagram : @terre\_ludique





© Michel Cetri VDM

Après avoir joué 3 soirs d'affilée à guichet fermé leur nouvelle création "Fadhma & Louise – 1871, le cri des peuples", Manifeste Rien revient avec 3 autres spectacles sur notre histoire et notre actualité.

Mêlant théâtre et sciences sociales, Manifeste Rien rend accessible à tous, les œuvres les plus complexes d'intellectuels majeurs, par le biais de l'humour et de la poésie. Ses thématiques de prédilection sont entre autres la domination masculine, le racisme, la colonisation. Des ateliers de médiation accompagnent leurs spectacles avec les différents publics des théâtres, des établissements scolaires, des centres sociaux et lieux associatifs. Les représentations sont de puissants moments festifs où les comédiens libèrent leur potentiel créatif. De l'invisible, ils font surgir des personnages, des situations, des objets qui métamorphosent et enchantent l'espace de jeu.

## Voici leur agenda marseillais pour le prochain trimestre :

**30 avril à 15h : La Marseillaise en bref !** - Musée d'Histoire de Marseille - D'après les recherches de Gérard Noiriol et Michelle Zancarini-Fournel  
Quel est le poids du racisme dans la justice française ? Le crime incombe-t-il aux victimes ou aux bourreaux ? En 1881, à Marseille, lors du retour des troupes coloniales, des travailleurs d'origine italienne ayant sifflé la Marseillaise, sont

pourchassés par la population. Bilan : trois morts. Quelle sera l'issue du procès quand certains journalistes affirment que ces immigrés forment une « nation dans la nation et qu'ils refusent de s'intégrer » ? Un comédien mène l'enquête : des origines de la Première Guerre Mondiale à nos jours ; du foot des black blancs beurs aux pogroms ; de la charge de l'histoire coloniale à la crise des migrants... Sous le feu de l'actualité, le refoulé s'exerce, façonne, conditionne, et s'exorcise sur scène dans un rire salvateur

**5-6-7 mai à 20h : Les 3 exils d'Algérie**, une histoire judéo-berbère - Théâtre de l'œuvre - D'après Benjamin Stora

Un voyage qui nous mène des débuts de la colonisation française à l'indépendance algérienne. Un voyage entre mémoire et histoire, entre quête personnelle et enquête historique... La comédienne donne vie à des photos de famille qui révèlent d'arbitraires ruptures sur plusieurs générations. Elle crée les lieux d'échanges et de batailles, interprète les personnages de différentes époques : leaders algériens, grands rabbins, un enfant et sa mère débarquant dans cet autre pays qu'est la France... Cette adaptation du livre de Benjamin Stora nous fait découvrir la richesse et la complexité des relations entre juifs et musulmans en reconstituant les trois exils des juifs d'Algérie. Ils sont sortis par trois fois de ce qui était leur univers familial : passant de

l'indigénat à la citoyenneté française avec le décret Crémieux en 1871 ; rejetés hors de cette citoyenneté en 1940 avec les lois de Vichy ; enfin, quittant les rives algériennes avec l'exode de 1962...

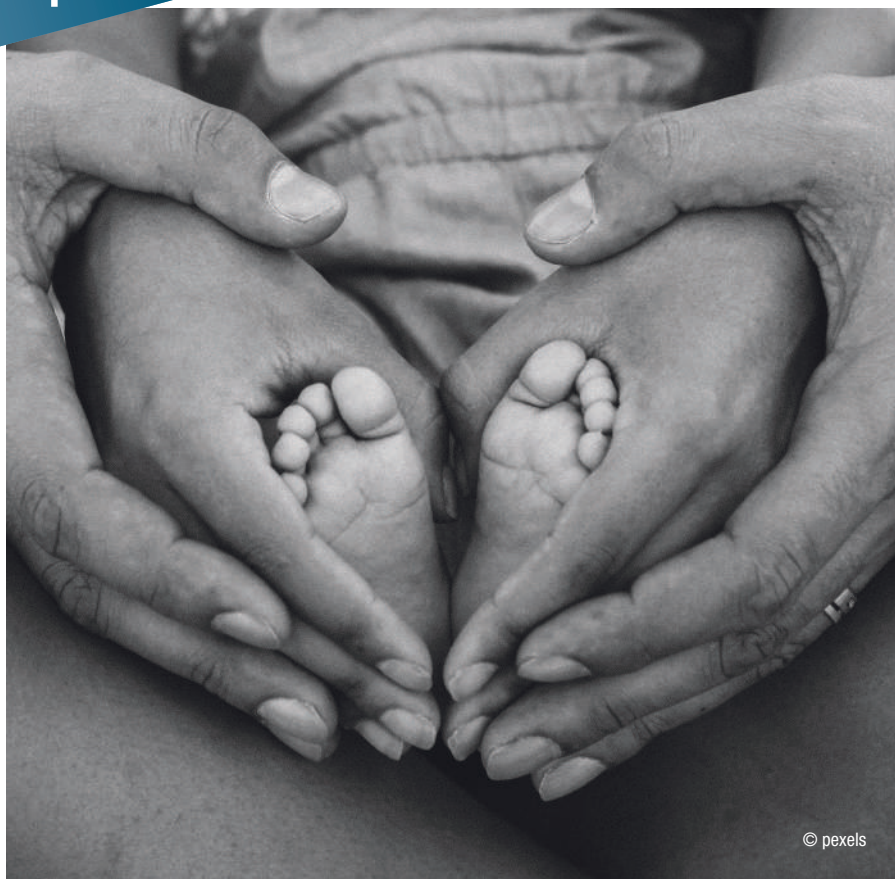
**13 mai à 18h : Histoire Universelle de Marseille** - Faites de la fraternité - Théâtre Toursky - D'après Alèssi Dell'Umbria (Éditions Agone)

Mille ans d'histoire pour une comédienne sur un plateau nu. Tel est le défi, « le paratge » comme on disait jadis. Au 13<sup>e</sup> siècle, la République marseillaise était écrasée par Charles d'Anjou ; au 16<sup>e</sup> siècle, le ligueur Charles de Casaulx était assassiné sur ordre d'Henri 4 ; au 17<sup>e</sup> siècle, Louis 14 installait des canons tournés vers le peuple ! Et que dire des destructions du centre-ville au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles ! Il est temps de regarder en arrière pour comprendre ce qui se joue à présent : une urbanisation autoritaire, verticale et ségrégative. Une construction sociale qui ne laisse aucune place aux différentes identités, à la mémoire des luttes, à la pleine citoyenneté. Si le modèle de la République française s'est inspiré des formes politiques locales des cités, celle-ci les a aussi trahies. Trahison, poésie, émeutes... Un théâtre épique et d'actualité pour découvrir une riche expérience d'émancipation.

facebook : Manifeste Rien

plus d'info  
[manifesterien@gmail.com](mailto:manifesterien@gmail.com) - [manifesterien.com](http://manifesterien.com)





Créée par Hayette et Nawelle, l'association Conscience et Renaissance de soi a vu le jour le 2 janvier 2021. À travers l'association, les deux amies, habitantes de quartiers populaires à Marseille, souhaitent sensibiliser les femmes à l'importance de prendre soin de soi pour rendre leur quotidien plus serein. Toutes les deux formées à la parentalité positive et à la communication non violente, elles ont tout d'abord mis en pratique leurs connaissances auprès de leur entourage et ont pu constater les effets bénéfiques : appréhension des situations de stress, apaisement personnel,

amélioration des relations intra-familiales et plus généralement amélioration de la qualité de vie. Désireuses de vouloir partager et élargir cette expérience auprès des femmes de leurs quartiers, elles proposent par le biais de leur association des outils pour les aider. Des ateliers sont organisés autour de la relaxation : respiration profonde, méditation, soins énergétiques... Pour une approche globale, l'association propose également des ateliers complémentaires dans l'objectif de retrouver un bien-être général : massages, soins esthétiques, sorties dans la nature, cuisine « fait-maison », lecture, voyages. La parentalité est également un axe important développé par l'association. Des ateliers autour de cette thématique sont proposés pour aider les mamans à renouer avec leurs enfants au travers de liens harmonieux. Pour se faire connaître et pour se rapprocher des femmes susceptibles d'être concernées par la démarche proposée, l'association est en relation avec des centres sociaux au sein desquels elle organise une partie de son activité. Elle a également créé un groupe WhatsApp pour informer les femmes sur la vie de l'association. Une permanence a lieu une fois par semaine à la Cité des Associations pour accueillir les personnes intéressées.

## Le stress

Selon une étude réalisée par Opinion Way en octobre 2017 auprès de 1017 personnes hommes et femmes confondus, neuf Français sur dix éprouvent du stress. Par ailleurs, ce sont les femmes les plus touchées, 60 % d'entre elles se déclarent stressées contre 38 % pour les hommes.

Une autre étude américaine publiée dans la Revue Molecular Psychiatry en juin 2010 a montré que le cerveau des femmes est plus sensible au stress. L'interaction et l'action de certaines hormones sont en cause.

## Quelques clés pour mieux communiquer

Voici quelques conseils pour instaurer un dialogue avec ses enfants, petits ou ado et faciliter la communication.

Le but est toujours de renforcer la confiance en soi et l'estime de soi et de favoriser l'autonomie.

- Avant de porter un jugement sur une situation, commencez par la décrire à l'enfant. Cela lui permet de reconnaître ses émotions, de les accepter et de pouvoir en parler. Cela montre aussi que vous vous intéressez à ce qu'il ressent.
- Pour encourager le dialogue, utilisez des expressions comme "je vois", "oui", "ah", "oh", "je comprends".
- Quand vous voulez instaurer un dialogue avec un enfant, mettez-vous à sa hauteur : votre visage au niveau du sien. Ne criez pas. Parlez un peu plus bas que d'habitude pour capter son attention. En plus, cela a pour effet de calmer et d'apaiser l'enfant qui sera plus enclin à faire des confidences.
- Si vous êtes énervé ou stressé, prenez le temps de respirer calmement. Vous pouvez aussi proposer cette technique à votre enfant pour qu'il se calme.
- Soyez à 100% dans le moment présent. Ne vous laissez pas distraire par votre téléphone.
- Communiquez avec bienveillance.
- Ne portez pas de jugement définitif. Ne dites pas "tu es idiot, stupide, intelligent, maladroit".
- Ne promettez pas, ne faites pas de chantage, ne menacez pas, ne vous moquez pas et ne comparez pas votre enfant à une autre personne.
- Proposez-lui des choix et des alternatives pour le responsabiliser et lui faire accepter une décision plus facilement.
- Ne faites pas les choses à sa place s'il est capable de les faire.
- Donnez-lui des tâches qu'il puisse accomplir. Les enfants adorent se sentir utiles.
- Encouragez ses efforts et ses intentions même si les résultats ne sont pas au RDV. Ne le jugez pas personnellement.
- Adaptez votre vocabulaire à l'âge de votre enfant. Mais sachez que ces principes basés sur la pédagogie positive sont adaptés aux tout-petits, aux enfants plus grands et aux ados.
- Considérez votre enfant comme un "partenaire".

**Si vous avez des enfants, vous savez que ce n'est pas toujours facile ! Notamment pour coopérer... sans crier ! Heureusement, des psychothérapeutes, comme Isabelle Filliozat, ont trouvé des astuces simples pour que les enfants écoutent. Dire certains mots, faire preuve d'empathie et reconnaître les émotions des enfants, ça aide beaucoup pour communiquer avec les petits. À l'inverse, certaines petites phrases doivent être évitées pour faciliter la communication. Quelques exemples.**

- ✓ À la place de "Tu ne m'écoutes jamais" dire "Tu préfères faire comme-ci ou comme ça ?".
- ✓ "Ne fais pas ça !" dire "J'aimerais que tu fasses ceci ou cela" ou "Ce serait super si tu pouvais faire ça" ou encore "Tu me rendrais un grand service si tu faisais ça".
- ✓ "Arrête de pleurer, de crier, de râler ! Ne fais pas le bébé !" dire "Je vois que tu as de la peine / que tu es énervé / que tu es fatigué... Ne t'inquiète pas, je suis là pour t'aider".
- ✓ "Je suis occupé" dire "J'ai entendu ton message et je serai heureux de jouer avec toi dès que j'aurai terminé cette tâche importante".
- ✓ "Dépêche-toi" dire "Hier, tu t'es habillé en 45 secondes. Ça m'a impressionné ! Tu penses pouvoir battre ton record aujourd'hui ?".
- ✓ "Arrêtez de vous disputer !" dire "Je vous fais confiance pour trouver une solution qui vous convient à tous les deux" ou encore "Proposez deux solutions chacun et entendez-vous sur celle que vous préférez le plus tous les deux".
- ✓ "N'aie pas peur !" ou "Allez, ne fais pas ton bébé, vas-y" dire "Moi aussi ça me fait un peu peur... Et si on essayait de comprendre pourquoi on a peur et ce qu'on peut faire pour ne plus avoir peur ?".
- ✓ "Qu'est-ce que tu es maladroit !" dire "Tu as renversé ton verre d'eau ? Comment vas-tu faire pour réparer ton erreur ? De quoi as-tu besoin pour essuyer l'eau."
- ✓ "Tu es nul !" dire "Tu n'as pas réussi pour l'instant. As-tu des idées pour faire différemment ? Est-ce que tu dois faire plus d'efforts ou y a-t-il une autre façon de faire ? De quoi as-tu besoin pour avancer ?".
- ✓ "Éteins la TV tout de suite !" dire "Ton émission paraît intéressante. Et si on l'enregistrait pour la regarder ensemble plus tard ?" Ou "Je suis d'accord pour que tu regardes la TV pendant 25 minutes puis nous passerons à table. Je te préviendrai 5 minutes avant de manger." Ou encore "À moins que tu ne préfères lire ta BD ou dessiner pendant 25 minutes ?".
- ✓ "Arrête de mentir !" dire "On peut mentir pour protéger une personne qu'on aime ou pour se protéger. Mais dans les deux cas, il vaut mieux chercher une solution ensemble plutôt que de cacher les problèmes. On gagne du temps ! Alors on commence ?".



La plupart d'entre nous avons été éduqués dans un esprit de compétition, de jugement, d'exigence et de pensée binaire qui est une façon de lire le monde en terme de bien ou de mal, vrai/faux, coupable/innocent... Au mieux, ces conditionnements, cette vision du monde peuvent créer de la division, amener à considérer la différence comme menaçante et conduire à une mauvaise compréhension des autres, au pire, ils génèrent colère, frustration, et peuvent pousser à la violence. Une communication de qualité entre soi et les autres est aujourd'hui une des compétences les plus précieuses.

Notre objectif est de proposer d'ouvrir la pensée par une réflexion commune autour de la notion de respect.

En mettant en conscience les croyances, préjugés et autres représentations, ainsi que les mécanismes psycho-sociaux qui influencent nos comportements et nos pensées, il s'agira d'éveiller l'esprit critique en invitant à dépasser cette vision binaire et cloisonnée du monde.

Lors de notre conférence du 19 février 2022 nous avons animé des activités sur les thématiques suivantes : L'importance de la communication non violente (CNV) - les besoins - les émotions et la discipline positive.

### Pourquoi la communication non violente ?

Elle permet de mieux communiquer (écouter, répondre, convaincre, construire) pour aborder de façon positive (c'est-à-dire factuelle et bienveillante) les divergences, oppositions et conflits en les transformant en relations de coopération, grâce à un dialogue constructif, engageant les parties en présence sur un plan d'action.

### Qu'est-ce qu'un besoin ?

Un besoin est une nécessité ressentie. Il est d'ordre physique, social ou mental.

Donc satisfaire nos besoins fondamentaux est très important.

Si nous ne sommes pas à l'écoute de nos besoins, nous ne pouvons pas être non plus dans l'écoute des besoins des autres.

### Qu'est-ce que c'est une émotion ?

Une émotion c'est une information que notre corps nous donne à travers le déclenchement de réactions physiologiques. Les émotions primaires, appelées aussi de base ou universelles, sont les premières que vivent les enfants. Les 6 principales apparaissent au cours de la première année de vie : joie, tristesse, dégoût, peur, colère et surprise.

### Qu'est-ce que la discipline positive ?

La Discipline Positive est conçue pour apprendre aux enfants à devenir des personnes responsables, respectueuses et autonomes au sein de leur communauté, à commencer par son cercle familial. Elle enseigne d'importantes compétences sociales, dont des outils d'encouragement pour les enfants autant que pour les adultes.

### Pour conclure une citation de Bernard Werber

«Entre ce que je pense, ce que je veux dire, ce que je crois dire, ce que je dis, ce que vous avez envie d'entendre, ce que vous croyez entendre, ce que vous entendez, ce que vous avez envie de comprendre, ce que vous croyez comprendre, ce que vous comprenez, Il y a dix possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer. Mais essayons quand même...»

[plus d'info](#)

[asso.consc.renaissance.desoi@gmail.com](mailto:asso.consc.renaissance.desoi@gmail.com)





Les Arts et l'Enfant est une association qui propose des Ateliers d'expression artistique (théâtre, chant, danse) à visée éducative destinés à faire éclore le talent inné de chaque enfant. Ses guides sont particulièrement à l'écoute et bienveillants envers les enfants issus de familles défavorisées ou vivant une situation difficile.

Elle a pour cheval de bataille la promotion de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Composée majoritairement d'artistes bénévoles, tous professionnels dans leur domaine de compétence, elle facilite l'accès aux activités artistiques et à la culture à TOUS les enfants par une politique tarifaire exceptionnelle à Marseille.

## LES ARTS ET L'ENFANT

### Comment se traduisent les actions sur le terrain ?

L'association intervient chaque semaine sur le terrain par l'intermédiaire d'ateliers d'expression artistique dans lesquels sont enseignées toutes les composantes de la comédie musicale. Nous y offrons une écoute bienveillante, la pratique du respect et de la solidarité, la recherche de la qualité optimale, l'engagement et la mobilisation pour les autres. Les enfants sortent de leur contexte familial, rencontrent une autre démarche éducative et une nourriture culturelle complète souvent inconnue. Durant les vacances scolaires ce sont : des stages culturels pluridisciplinaires, du coaching vocal, des visites culturelles.

Si besoin, nous faisons appel à un réseau compétent dans la parole de l'enfant (thérapeutes, avocats, ostéopathe pédiatrique) et nous en facilitons l'accès financier aux parents d'enfants en difficulté. Ces ateliers engendrent des changements positifs chez les enfants et les aident à reprendre confiance en eux.

[plus d'info](#)

06 12 21 28 23 - [lesarts-et-lenfant@hotmail.fr](mailto:lesarts-et-lenfant@hotmail.fr)  
[lesartsetenfant.com](http://lesartsetenfant.com)

## LA CRAVATE SOLIDAIRE

Vous êtes un bénéficiaire ?

Prenez contact avec l'association, nous étudierons ensemble avec plaisir l'organisation d'un atelier.

Vous êtes une association ?

La complémentarité est de mise !

Nous pouvons contribuer à enrichir le parcours d'insertion de vos bénéficiaires par un atelier Coup de Pouce en fin de parcours.

Une entreprise ?

Envie de vous engager socialement et pour l'inclusion ? N'hésitez pas à nous contacter, nous organisons des collectes de vêtement ainsi que la mobilisation de vos salariés lors de nos ateliers !

Une institution ?

Au plaisir de vous rencontrer et monter des projets innovants sur le territoire marseillais ! La Cravate Solidaire Marseille devrait poser ses valises courant avril dans un local près de la Gare Saint-Charles, n'hésitez pas à suivre nos actualités et le lancement de nos activités sur Facebook et LinkedIn !

[plus d'info](#)

07 69 59 47 46  
[marseille@lacravatesolidaire.org](mailto:marseille@lacravatesolidaire.org)  
[lacravatesolidaire.org](http://lacravatesolidaire.org)



© Michel Cetri VDM

La Cravate Solidaire est heureuse de vous présenter son installation à Marseille ! Notre activité ? Donner forte dose de confiance en soi aux personnes éloignées de l'emploi, avant leur entretien d'embauche. Pour cela, nous misons sur la transmission des codes de l'entreprise : le don d'une tenue vestimentaire professionnelle, et une simulation d'entretien

d'embauche. Le tout encadré par des bénévoles actifs dans les entreprises de la région PACA, et formés par nos soins au coaching en image et l'accompagnement de publics spécifiques.

Ces ateliers de remobilisation s'appellent les ateliers « Coup de Pouce » !



Le mot « marégraphe » désigne à la fois un appareil qui mesure le niveau de la mer et les bâtiments qui abritent cet instrument.

L'association « Les amis du marégraphe de Marseille » a pour objet de réunir des personnes physiques (des particuliers) ou morales (des organismes) souhaitant agir pour la mise en valeur, la promotion, le renom et le rayonnement du marégraphe de Marseille. Elle utilise tous les moyens à sa disposition pour faire mieux connaître cet observatoire du niveau de la mer, et notamment ses deux atouts essentiels, qui doivent tous les deux susciter la fierté des Marseillais : sa riche histoire et son intérêt scientifique actuel.

## Un bijou patrimonial

Le marégraphe est un lieu captivant, avec une galerie et une salle souterraine, des rouleaux d'enregistrement, une ambiance Jules Verne ou pavillon de Breteuil ; c'est un endroit dont on tombe facilement amoureux.

Le marégraphe de Marseille a été construit en 1883-1884 pour fixer l'origine des altitudes françaises continentales (l'altitude 0). Ce zéro a été établi grâce à un appareil magnifique, constitué de près de 10 000 pièces, la plupart en laiton. Il est qualifié de « totalisateur » car il effectue en permanence des sommes de niveaux d'eau. Il permet, par une simple division de deux chiffres fournis par l'instrument, de calculer rapidement et avec une précision extraordinaire, un niveau moyen de la mer sur une période choisie.

Il a été conçu par un ingénieur allemand et construit dans la banlieue de Hambourg. Trois marégraphes totalisateurs ont été assemblés dans cette ville. Les deux premiers ont disparu assez rapidement. Le marégraphe mécanique de

Marseille, en parfait état de marche (même si la partie enregistrement papier n'est plus utilisée depuis le départ du dernier gardien en 1988), est donc aujourd'hui unique au monde. Un arrêté du 28 octobre 2002 l'a classé parmi les monuments historiques.

## Un observatoire moderne

L'intérêt actuel de l'observatoire marégraphe de Marseille est de participer au suivi et à la compréhension de l'un des nombreux effets des changements climatiques : l'élévation très rapide du niveau moyen des mers. La série de hauteurs d'eau fournie par le marégraphe de Marseille est très longue (137 ans d'observations, pratiquement sans interruption). Cette série est également l'une des plus cohérente (très peu de changements d'appareils, pratiquement pas de changements dans l'environnement des mesures, etc.). Pour ces raisons, le marégraphe de Marseille est intégré au réseau GLOSS (Global sea level observing system), réseau mondial de marégraphes destiné à étudier le niveau des mers.

La série temporelle de Marseille est en cours, et sa qualité actuelle est garantie par des appareils à la pointe des technologies : un marégraphe numérique qui seconde l'appareil mécanique et qui est exploité en collaboration avec le Service hydrographique et océanographique de la Marine (Shom), et une station permanente de positionnement satellitaire.

## 0Les amis du marégraphe de Marseille

De nombreuses personnes d'horizons différents, constatant que le marégraphe de Marseille présente un intérêt spécifique, ont décidé de créer « Les amis du marégraphe de Marseille » en 2021.

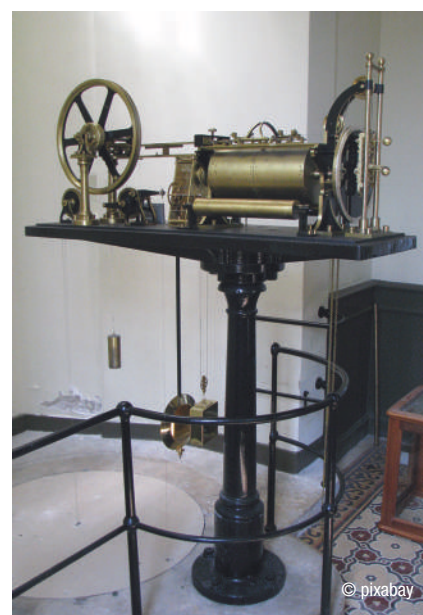
Cette association bénéficie de l'appui financier de l'Ordre des géomètres experts (OGE) et du soutien de personnalités connues (des scientifiques, Monsieur Stéphane Bern, S.A.S. le prince Albert II de Monaco, etc.) et de nombreux partenaires dont certains sont très prestigieux (l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), qui est gestionnaire de l'observatoire, le Shom, la mairie de Marseille, l'Académie des sciences, etc.).

Sa première raison d'être est de faire connaître au plus grand nombre de personnes les atouts exceptionnels du marégraphe, quitte à ce qu'il perde un peu de son attrait, aujourd'hui en partie lié à son côté encore mystérieux.

En plus de ses actions de valorisation patrimoniale et de vulgarisation scientifique, l'association s'inscrit, avec modestie et générosité, et de façon apolitique, dans la nécessaire communication sur l'obligation de s'adapter aux changements climatiques.

Pour cela, elle organise des conférences, des interventions dans les médias, des ouvertures du marégraphe au public. Elle est présente sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et elle diffuse, sur son site internet, sous forme de fichiers PDF, un feuillet qui a pour nom « Un jour au marégraphe ». Elle est présente à la Fête et au Festival de la science et participe avec joie et détermination à l'opération « Science dans les classes ».

L'association « Les amis du marégraphe de Marseille » est une association récente, dynamique et innovante. Elle est ouverte à tous, y compris aux mineurs, et portée par des convictions très fortes.



© pixabay



## Le contrat d'engagement républicain est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022



**Le 31 décembre 2021, un décret a validé le texte du contrat d'engagement républicain. La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 conforte le respect des principes de la République et oblige les associations et les fondations à souscrire un contrat d'engagement républicain dès lors qu'elles souhaitent obtenir un agrément d'Etat, une subvention publique ou accueillir un jeune en service civique. Aux termes de ce contrat, les associations devront s'engager à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.**

### **Contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'état**

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifie que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

À cette fin la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'État. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir

de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

### Engagement n° 1 : respect des lois de la république

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

### Engagement n° 2 : liberté de conscience

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

### Engagement n° 3 : liberté des membres de l'association

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

### Engagement n° 4 : égalité et non-discrimination

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

### Engagement n° 5 : fraternité et prévention de la violence

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

### Engagement n° 6 : respect de la dignité de la personne humaine

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

### Engagement n° 7 : respect des symboles de la république

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.



#### En savoir plus

Le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021  
<https://s.421.fr/Décre>



# Ne pas confondre utilité publique et intérêt général

**La compréhension des notions d'intérêt général et d'utilité publique est essentielle pour les associations désireuses de faire évoluer leurs ressources et leur modèle économique. Ces deux notions, voisines par la sémantique et dont les critères s'entremêlent, ont en commun l'intérêt collectif. Sous l'angle juridique et fiscal, elles répondent cependant à des logiques distinctes.**

Dans la pratique, le terme d'utilité publique est lié aux fondations et à certaines associations, tandis que le terme d'intérêt général, plus courant, concerne principalement le régime du mécénat. La notion d'intérêt général, non définie par la loi, désigne la finalité des actions et organismes qui intéressent l'ensemble de la population, et ce à tous les échelons des pouvoirs publics, du Parlement, du conseil municipal, mais aussi jusqu'aux associations lorsqu'elles dépassent la simple somme des intérêts particuliers. En effet, si l'intérêt général est d'abord associé aux missions de service public de l'État, les pouvoirs publics ont reconnu progressivement que des organismes privés comme des associations pouvaient aussi mener des



activités servant le « bien public ». L'exposé des motifs de la loi n°2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, dite loi Aillagon, soulignait d'ailleurs l'objectif « de favoriser une plus grande implication des citoyens, des entreprises et de l'ensemble de la société civile, dans l'exercice de missions d'intérêt général, aux côtés de l'état et des autres pouvoirs publics ».

## Concept fiscal

L'intérêt général est surtout une notion fiscale visée dans les articles 200 et 238 bis du code général des impôts (CGI) qui précisent que le dispositif est ouvert aux « œuvres ou organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique,

éducatif, scientifique, social, humanitaire... ». Il est présent également dans la doctrine fiscale selon laquelle, pour être reconnu d'intérêt général, éventuellement dans le cadre d'une procédure de rescrit fiscal, l'organisme doit avoir une gestion désintéressée, ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes, et avoir une activité principalement non lucrative, c'est-à-dire non concurrentielle par nature ou se différenciant du marché (d'utilité sociale). La notion d'intérêt général s'apprécie uniquement par l'administration fiscale, dans le cas où l'association souhaite délivrer des reçus de dons ouvrant droit à réduction fiscale pour les donateurs, l'État « prenant en charge » les deux tiers du don (66%) sous forme de réduction d'impôt en contrepartie de ces actions servant l'intérêt général de ses administrés.

## Reconnaissance institutionnelle

Une association peut, sous certaines conditions, être reconnue d'utilité publique (RUP), lui octroyant la « grande capacité », un « label » officiel conférant une

## CHIFFRES CLÉS

- Environ 1,5 million d'associations
- 1852 associations reconnues d'utilité publique (soit 1,23%)
- 661 fondations reconnues d'utilité publique

légitimité particulière », une « force symbolique », constituant de ce fait un critère de choix pour ses donateurs et partenaires. Toutefois, aucun texte ne définit l'utilité publique. Seule la pratique administrative permet de dégager un faisceau de critères. La reconnaissance d'utilité publique (RUP) est en effet une procédure d'accréditation auprès du ministère de l'Intérieur, sous l'examen attentif du Conseil d'État au terme d'une procédure lourde et pointilleuse. La procédure et l'esprit des demandes sont similaires pour les fondations, pour lesquelles il s'agit d'affecter irrévocablement un patrimoine conséquent à une cause d'intérêt général. Ainsi, pour être RUP, une association doit satisfaire les conditions suivantes, fixées par l'article 10 de la loi du 1er juillet 1901, les articles 8 et 11 du décret du 16 août 1901 ainsi que celles élaborées progressivement par le Conseil d'État :

- un objet d'intérêt général et suffisamment précis ;
- une pratique d'au moins trois ans comme association déclarée ;
- des ressources pérennes, garantissant la réalisation de l'activité de l'association (au moins 46000 euros) et son autonomie, son financement ne devant pas être assuré en quasi-totalité par des subventions publiques ;
- des statuts confirmés au modèle approuvé par le Conseil d'État garantissant l'existence de règles de fonctionnement démocratiques et de transparence financière, opposables aux membres, et stipulant un certain nombre d'obligations à l'égard de la puissance publique qui dispose d'un pouvoir de tutelle et de contrôle.

La RUP a l'avantage d'habiliter l'association à recevoir, à titre permanent, des libéralités dont les legs, et de bénéficier de droits de mutation à titre gratuit. Elle a toutefois perdu une grande partie de son attractivité depuis

que la loi relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) du 31 juillet 2014 prévoit la possibilité pour les associations d'intérêt général d'accepter les libéralités entre vifs ou testamentaires et de posséder et administrer tous immeubles acquis à titre gratuit. La possibilité de créer des fonds de dotation disposant de cette même capacité juridique est offerte aux associations par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, dite loi LME (art. 140 et 141).

### L'utilité sociale, la clé de vôûte

L'utilité sociale permet aux associations de démarquer leurs activités du secteur lucratif intervenant sur un marché concurrentiel. Selon la loi ESS de 2014, est d'utilité sociale l'activité qui a pour objectif de contribuer à la cohésion sociale, à la solidarité et la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable, et non simplement proposer des biens et des services destinés à des usages individuels. Le concept d'utilité sociale a été consacré par le législateur dans le cadre d'une approche distincte, par la création de l'agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus), destiné aux entreprises et structures de l'ESS (dont les associations) dont l'activité présente un impact social significatif. Mais, ici encore, l'utilité sociale est d'abord un concept fiscal, apprécié au travers de la fameuse règle des « 4 P » (produit, public, prix, publicité, ndlr) dont les critères combinés du « produit » et du « prix » constituent le pivot qualifiant l'utilité sociale, justifiant l'exonération de l'organisme aux impôts commerciaux. L'utilité sociale est a fortiori un préalable pour les organismes souhaitant faire valoir leur qualité d'organisme d'intérêt général afin de bénéficier du régime du mécénat... et éventuellement d'être RUP.

**Pierre DELICATA,**  
avocat au barreau de Paris,  
cabinet Delsol avocats

## UNE LONGUE HISTOIRE

Les associations reconnues d'utilité publique (Arup) plongent leurs racines jusqu'au Moyen-Âge où le droit en vigueur à cette époque reposait sur l'idée, reprise du droit romain, que la personne morale est une fiction qui ne peut exister et agir qu'en vertu d'une autorisation de l'État, cette personne pouvant être supprimée à tout moment par celui qui l'a créée. La justification économique de ce régime était la méfiance à l'égard des biens dits de « mainmorte » (biens appartenant aux personnes morales qui échappent au régime des successions, et supposées sortir du circuit économique).

Sa justification politique reposait sur la méfiance du souverain à l'égard des « corps intermédiaires » en particulier des congrégations, méfiance partagée par les révolutionnaires puisque l'Assemblée constituante de 1791 a supprimé les corporations en rétablissant les ordonnances de Colbert avec la loi le Chapelier et les décrets d'Allarde. Plus tard, lors des débats parlementaires de la loi 1901, l'idée que la personne n'existait que par une autorisation de l'État fut dénoncée comme ne permettant pas la réalisation d'une vraie liberté d'association. Ainsi, il fut admis que des associations simplement déclarées pouvaient exister et posséder les biens nécessaires à leur vie. En revanche, il fut décidé de réserver la perception des dons et legs, des libéralités, aux associations ayant fait l'objet d'une reconnaissance explicite de l'État (les Arup).



# L'adoption du budget prévisionnel

**L'équilibre financier d'une association étant indispensable, elle doit pouvoir, dès le début d'un exercice, évoluer en ayant une vision de ses recettes et de ses dépenses à venir. Pour cela, il convient d'établir des prévisions le plus précisément possible et de les faire valider par les instances internes compétentes.**



À partir des résultats des années précédentes et des projets à mener dans l'année qui vient, le budget prévisionnel permet de dresser, sur la base de projections et au regard des informations disponibles, un état des recettes et des dépenses de l'association pour l'exercice à venir ou en cours.

## Contraintes légales

Pour beaucoup d'associations, il n'y a pas de disposition légale qui les contraint à établir un budget prévisionnel. Seules les dispositions statutaires fixent les règles. En

revanche, pour certaines (les plus grosses ou des structures soumises à un organisme de tutelle à qui elles doivent adresser leur budget prévisionnel), des dispositions légales s'imposent (code de commerce, art. L.612-2 et L.612-3).

Ainsi, de grosses associations, ayant une activité économique et qui, à la fin de l'exercice, comptent au moins 300 salariés ou présentent un chiffre d'affaires hors taxes, ou des ressources, supérieur ou égal à 18 000 000 euros sont tenues d'établir notamment un compte de résultat prévisionnel, un tableau de financement et un

plan de financement (code de commerce, art. R.232-3). Ces documents doivent être établis dans les quatre mois qui suivent la fin de l'exercice, par l'organe chargé de l'administration (en général le conseil d'administration) et communiqués simultanément au commissaire aux comptes, au comité social et économique et à l'organe chargé de la surveillance s'il existe.

En outre, dans certains secteurs comme le médico-social, les associations peuvent être tenues de fournir des budgets prévisionnels à leur organisme de tutelle en application d'une réglementation spécifique. Pour ces

associations, l'établissement de ce budget prévisionnel sera souvent soumis aux règles relatives à la comptabilité publique.

### Suivre les règles comptables

Pour faciliter le travail sur le plan comptable au sein de l'association, il est recommandé de construire un budget selon les mêmes règles que pour l'établissement des comptes à la clôture de l'exercice. Pour les structures qui établissent des comptes annuels selon le plan comptable général applicable aux associations (bilan, comptes de résultat et annexe), il convient d'utiliser ce même plan dans l'établissement de leur budget ce qui simplifie ensuite le suivi comptable et financier.

### Établir et adopter le budget

Le budget prévisionnel est généralement travaillé et construit par les bénévoles ou salariés en charge du suivi comptable et financier. Une fois qu'il est établi, il revient à l'organe compétent, désigné par les textes statutaires, de l'arrêter (c'est-à-dire de le fixer) et à un autre de l'approuver.

Dans les associations reconnues d'utilité publique, soumises à des statuts types, le budget de l'exercice suivant est préparé par le conseil d'administration (art. 8) puis voté par l'assemblée générale (art. 6). Au sein des associations simplement déclarées, il est également souvent donné compétence à l'organe d'administration pour arrêter le budget prévisionnel, puis à l'assemblée générale pour l'approuver. Bien que courante au sein des associations, cette pratique pose souvent une difficulté, dans la mesure où l'assemblée générale a très fréquemment lieu plusieurs mois après le début de l'exercice comptable. À titre d'exemple, si le budget de l'exercice comptable 2022 (qui court du 1er janvier au 31 décembre) doit être approuvé par l'assemblée générale ordinaire de l'association, qui se réunit une fois par an en juin pour valider les comptes de l'année précédente, cela signifie que le budget prévisionnel de l'exercice ne sera adopté que six mois après le début de l'exercice. Dans ce cas, est-ce vraiment pertinent ?

En l'absence de toute contrainte légale, ne vaudrait-il pas mieux que le budget soit préparé et arrêté par le bureau ou l'un de ses membres puis approuvé par l'organe collégial d'administration (le plus souvent le conseil d'administration), qui pourrait se réunir plus

facilement que l'assemblée générale en fin d'exercice (pour préparer l'exercice suivant) ou en tout début d'exercice ? Éventuellement, une information peut être faite à l'assemblée générale. Il peut même être envisagé une ratification du budget à cette occasion. Dans ce schéma, les dirigeants de l'association peuvent ainsi engager des dépenses pour la réalisation de l'objet de l'association sur la base d'un budget approuvé par l'organe compétent en fin d'exercice précédent ou début d'exercice comptable. Cela permet selon nous de sécuriser les décisions prises par les dirigeants.

### Outil de pilotage

Après son adoption, le budget prévisionnel n'est surtout pas à oublier au fond du tiroir. Au contraire, il va servir au pilotage de l'association tout au long de l'exercice. En fonction de l'évolution de la situation, ce budget prévisionnel peut même être amené à évoluer : en cas d'embauche d'un nouveau salarié, en cas d'obtention d'une nouvelle subvention ou tout autre événement qui n'était pas prévisible au moment où le budget a été réalisé. Il est important que le budget puisse être modifié durant l'exercice. Un point à l'issue du premier semestre de l'exercice comptable peut à cet égard s'avérer utile.

**Adeline BEAUMUNIER et Cécile CHASSEFEIRE,**  
Camino Avocats

## COMMENT FAIRE ÉVOLUER LA RÈGLE DU VOTE BUDGET ?

Sauf contrainte spécifique, si le vote du budget n'est pas prévu dans les textes statutaires mais qu'il est confié à un organe en pratique, cela relève d'un usage au sein de l'association. Il est donc possible de faire évoluer cet usage et d'en faire mention dans le règlement intérieur s'il existe ou dans les statuts.

Si cela est déjà prévu dans les statuts, une évolution de la règle nécessitera une modification statutaire à soumettre à l'assemblée générale (généralement extraordinaire) de l'association, selon les modalités prévues par lesdits statuts.



© pexels



## La Cité des Associations

### ► L'équipe de la Cité des Associations reste mobilisée pour vous accompagner au mieux

Permanence téléphonique tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

### Retrait du courrier pour les associations domiciliées du lundi au samedi

#### Pour les adhérents, envoyer par mail :

- vos dossiers de renouvellement  
sdasilva@marseille.fr

- vos commandes de reprographie  
njouval@marseille.fr

- vos commandes PAO  
afakirian@marseille.fr

### ► Vous êtes un porteur de projet associatif, vous avez des questions :

hkacimi@marseille.fr ou jsierra@marseille.fr  
ou tél. 04 91 55 33 37 - 04 91 55 38 42

### ► Retrouvez la Cité des Associations sur sa page Facebook qui a pour but de promouvoir et relayer les actions, activités et faits marquants des associations adhérentes.

N'hésitez pas à nous contacter pour améliorer votre visibilité !

[facebook.com/citedesassociations](https://www.facebook.com/citedesassociations)

Contact éditeur : cbouvier@marseille.fr

Pour tous renseignements : [cite.asso@marseille.fr](mailto:cite.asso@marseille.fr)

## Journées info-conseil

Le pôle ressources de la Cité des Associations propose des journées d'information et de conseil aux associations regroupant des partenaires de la vie associative.

Ces journées ont pour but de permettre aux porteurs de projets de rencontrer des spécialistes dans des domaines tels que le juridique, la gestion, les subventions, l'artistique, l'économie sociale et solidaire...

Ces rencontres ont lieu une fois par mois, une plaquette de présentation est éditée en début d'année. Elle reprend la totalité des dates et des partenaires présents.

Deux fois par an, ces journées sont élargies à d'autres intervenants, ce sont les Salons de l'Information Associative.

Lors de ces salons, nous accueillons des partenaires institutionnels comme la Direction des Impôts pour toutes les questions relatives à la fiscalité des associations, Pôle Emploi qui informe sur les mesures gouvernementales en matière d'emplois aidés, le service association du Conseil Départemental... mais également des partenaires du secteur privé, banques, assurances, mutuelles.

Ces rendez-vous mensuels ont été modifiés pendant la crise sanitaire. Nous avons organisé des rendez-vous téléphoniques pour pouvoir malgré tout répondre aux problématiques des associations.

En dehors de ces journées, le pôle ressources est présent du lundi au vendredi pour vous renseigner.

### Juridique

La loi 1901 des associations :

Informations juridiques sur la création, le fonctionnement, les activités, les actions en justice, les responsabilités de l'association et des dirigeants, la dissolution d'une association...

### Gestion asso événementiel

Informations pour le développement des associations et la formation des dirigeants associatifs, bénévoles et salariés.

### Artistique

Informations sur les spécificités culturelles des associations (le partenariat, le montage des dossiers de subvention, les obligations sociales et fiscales, l'organisation de manifestations et l'emploi).

### Petit rappel de quelques dates à retenir

Si vous avez des questions d'ordre juridique, comptable, fiscal, de gestion...

**Les permanences d'information et de conseil reprennent, uniquement sur rendez-vous téléphoniques :**

- vendredi 20 mai 2022
- vendredi 24 juin 2022
- vendredi 8 juillet 2022
- vendredi 23 août 2022

Merci de prendre rendez-vous auprès du service Pôle Ressources

Houria KACIMI - 04 91 55 33 37

Josée SIERRA - 04 91 55 38 42

Mail : [cite.asso@marseille.fr](mailto:cite.asso@marseille.fr)

## Dates à retenir

### ► Carnaval de Marseille le 28 mai 2022

« Marseille en couleurs »

Marseille renoue avec son carnaval sur le Vieux Port !

Et cette année, il sera très coloré !

Venez retrouver le vert de nos collines, le bleu de nos calanques, le rouge de nos toits de briques ou encore le jaune de notre soleil car ce carnaval racontera une histoire : celle de Marseille et de ses couleurs.

☞ Plus d'info : 04 91 55 38 46

### ► Cycle conférences séniors 2022

**2 juin** : La sexualité, et si on en parlait ?

**6 octobre** : Rompre avec la solitude

☞ Plus d'info : 04 91 55 39 40

### ► Vivacité 11 septembre 2022

Si vous souhaitez participer à Vivacité, merci de nous envoyer un mail à : [cite.asso@marseille.fr](mailto:cite.asso@marseille.fr)

☞ Plus d'info : Michael LUWALI - 04 91 54 66 54

### ► Calendrier des Formations 2022

Pour les cadres des associations adhérentes à la Cité

- Vendredi 14 octobre : Association et fiscalité

- Vendredi 28 octobre : recruter, fidéliser et valoriser les bénévoles

- Lundi 14 novembre : Sources de financement publics

- Lundi 21 novembre : Sources de financement privés

- Jeudi 15 décembre : Conduire et manager le projet associatif

- Vendredi 16 décembre : Comment communiquer efficacement sur son association et ses actions.

☞ Plus d'info : Houria KACIMI - 04 91 55 33 37

## Le petit repère

« Outil de liaison » entre les Associations adhérentes - Magazine gratuit

Responsable SAES : Fabrice DARIETTO

Responsable DSIS/Cité des Associations :

Marie-Christine GUILLAUME

Mise en page : Anouck FAKIRIAN

Achévé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Municipale en mai 2022

Personne à contacter : Anouck FAKIRIAN

[petit-repere@marseille.fr](mailto:petit-repere@marseille.fr)

[afakirian@marseille.fr](mailto:afakirian@marseille.fr)

Tél. 04 91 55 27 62

